

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 34 (1925)
Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER HOTEL-REVUE

REVUE SUISSE DES HOTELS

Nº 19

BASEL, 7. Mai 1925

Nº 19

BALE, 7 mai 1925

INSERTATE: Die einspaltige Nonpareillezeile oder deren Raum 45 Cts. Reklamen Fr. 1.50 per Zeile. Bei Wiederholung entsprechende Rabatt.

ABONNEMENT: SCHWEIZ: Jährl. Fr. 12.—, halbj. Fr. 7.—, vierteljährlich Fr. 4.—, monatlich Fr. 1.50. Ausland: Jährl. Fr. 15.—, halbj. Fr. 8.50, vierteljährlich Fr. 5.—, monatlich Fr. 1.80. Für Adressänderungen ist eine Taxe von 30 Cts zu entrichten.

Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins



Organe et propriété de la Société suisse des Hôteliers

Erscheint jed. Donnerstag

Vierundressigster Jahrgang
Trente-quatrième année

Paraît tous les jeudis

ANNONCES: La ligne de 10 points ou son espace 45 cts., réclames fr. 1.50 par ligne. Rabais proportionnel pour annonces répétées.

ABONNEMENTS: SUISSE: douze mois fr. 12.—, six mois fr. 7.—, trois mois fr. 4.—, un mois fr. 1.50. Abonnements par la poste en Suisse 20 cts. en plus. Pour l'ETRANGER, 1 an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr. 50; 3 mois, 5 fr.; 1 mois, 1 fr. 80. Pour les changements d'adresse il est perçu une taxe de 30 centimes.

Postcheck- & Giro-Konto No. V. 85.

Redaktion und Expedition: Aeschengraben No. 35, Basel.
Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: A. Kurer.

TELEPHONE
Safran No. 11.52

Rédaction et Administration: Aeschengraben No. 35, Bâle.
Gedruckt beim Verlag Otto Walter, A.-G., Olten.

Compte de chèques postaux No. V. 85.

Fremdenstatistik-Hefte pro 1925/28

können von Vereinsmitgliedern zu Fr. 2.— das Stück beim Zentralbureau bezogen werden.

Wegleitung für die Verteilung der Trinkgelder und Bedienungszuschläge.

Separatabzüge der „Wegleitung“ sind zum Preise von 20 Centimes beim Zentralbureau in Basel erhältlich. Wir bitten, den kleinen Betrag jeweils in Briefmarken den Bestellungen beizufügen.

Mitglieder-Bewegung Mouvement des membres

Neuanmeldungen. Demandes d'admission.

	Beiten
Hr. Alfred Wenger, Sport-Hotel Schöneegg-Waldpark, Adelboden	55
Hr. Otto Dauwalder-Jaun, Hotel Beauregard, Beatenberg	40
M. Richard Lendi, Dir., Grand Hôtel Dent du Midi, Champéry	300
Hr. A. W. Federle, Dir., Sanatorium Schatzalp, Davos-Schatzalp	P.M.
Hr. Dr. med. F. Kräyenbühl, Nervenheilanstalt „Friedheim“, Zülschlacht	50

Mutationen. — Mutations.

M. J. Burkli fils, précéd. Grand Hôtel du Lac de Joux, Le Pont, actuel. Hôtel-Pension du Signal de Bougy, Bougy sur Rolle.

Rollmaterial als Verkehrswerbemittel.

Dass von den sämtlichen Mitteln indirekter Verkehrswerbung ein schönes Eisenbahnrollmaterial mit am erster Stelle steht, ist bekannt. Es kann die ihm übertragene Aufgabe umso besser erfüllen, in je mehr für den Fremdenverkehr wichtigen Relationen und Zügen es verkehrt. Dass die Frage für die Schweiz und damit für die SBB von besonderer Wichtigkeit ist, liegt auf der Hand.

Als die Verstaatlichung durchgeführt wurde, besass nur die Gotthardbahn vierachsige Personenwagen aller Klassen, die für den Auslandsverkehr geeignet waren und vermöge ihrer schmucken Ausstattung und der Aufschrift „Gotthardbahn“ seit ihrer Einstellung im Jahre 1897 sich allgemeiner Beliebtheit erfreuten. Seither ist die Bundesbahnverwaltung zielbewusst vorangegangen, den Auslandswagenpark zu ergänzen, und heute steht sie, was Zahl und Ausstattung dieser Wagen anbelangt, dem Rollmaterial der übrigen europäischen Kontinentalstaaten nicht nur nicht nach, sondern behauptet hinsichtlich der neuen, in den einheimischen Wagonsfabriken Neuhausen und Schlieren gebauten Wagen sogar unbestritten einen ersten Rang.

In einfacher Aufzählung und mit Einschluss der Saisonkurse weisen die Zugbildungspläne des in Geltung stehenden Jahresfahrplans der Bundesbahnen und der am internationalen Wagendurchlauf beteiligten Lötschberg- und Bern-Neuenburg-Bahn insgesamt 173 derartige Durchläufe auf, die ausnahmslos auf Fallentbalwagen mit elektrischer Beleuchtung und mit 6 Ausnahmen aus Vierachsern mit Drehgestellen bestehen. Die einzelnen Verwaltungen sind hieran wie folgt beteiligt: an der Spitze stehen die italienischen Staatsbahnen, die 52 Wagen, — ausnahmslos vierachsige Wagen I./II. Klasse, die ab 1922 gebaut wurden —, stellen. An zweiter Stelle folgen die SBB mit 43 Kursen, wovon 25 vierachsige Driftklassen, aber nur 6 derartige Wagen I./II. Klasse sind, wobei allerdings die von Basel ausgehenden und in

Schweizer Hotelier-Verein

Ordentliche Delegierten-Versammlung in Genf

den 10. Juni 1925, vormittags.

(Nähere Lokal- und Zeitbestimmung folgt.)

Traktanden:

1. Protokoll der letzten Delegiertenversammlung.
2. Geschäftsbericht des Vereins und seiner Institutionen pro 1924.
3. Jahres-Rechnung 1924: a) des Vereins
b) des Tschumifonds.
4. Budget 1925: a) des Vereins
b) der Fachschule.
5. Anträge des Zentralvorstandes:
 - a) Aufhebung der Ziffer 11 der Ausführungsbestimmungen zum Minimalpreis-Regulativ („Abzüge vom Pensionspreis für einzelne nichteingenommene Mahlzeiten sind unzulässig“).
 - b) Stellungnahme zur Beteiligung an Salons Culinaires und Kochkunst-Ausstellungen; Organisation derselben; Festlegung des zeitlichen und örtlichen Turnus von Kochkunst-Ausstellungen.
 - c) Neuordnung des Verhältnisses zum Basler Verkehrsbureau; Revision des Beschlusses der Generalversammlung von 1918.
6. Wahlen: a) des Zentral-Präsidenten,
b) in den Zentralvorstand,
(definitiv austretende Vorstandsmitglieder H. Arl. 36 der Statuten: Herren H. Golden-Merlock, Zürich, und A. Emery, Montreux; im statutarischen Austritt befindl. sich, ist aber wieder wählbar: Herr Nat.-Rat Dr. H. Seiler, Zermatt.)
c) der Kontrollstellen.
7. Anträge von Sektionen und Einzelmittgliedern. (Dieselben sind beförderlichst einzureichen).
8. Mitteilungen und Vorhergesehenes.

Art. 29 der Statuten: Die Delegiertenversammlung besteht aus den Vertretern der Sektionen und der Einzelmittglieder.

Die jeder Sektion zustehende Vertreterzahl wird in nachstehender Weise bestimmt:

bis 1000 Gastbetten 1 Delegierter	2001—3000 Gastbetten 3 Delegierte
1001—2000 „ 2 Delegierte	über 3000 „ 4

Je fünf Einzelmittglieder eines Verkehrsgebietes können einen stimmberechtigten Delegierten bezeichnen, der dem Zentralvorstand rechtzeitig vor Abhaltung der Delegiertenversammlung anzumelden ist.

Zutritt haben nur Zentralvereinsmitglieder und eventl. vom Zentralvorstand eingeladene Gäste.

Jeder Delegierte hat nur eine Stimme. Die Stimmabgabe erfolgt frei auf Grund der gewählten Diskussion. Bei Abstimmungen entscheidet das einfache Mehr der Stimmenden. Bei Stimmengleichheit hat der Zentralpräsident Stimmenscheid.

Bei Wahlen gilt das absolute Mehr; sie sind geheim, sofern die Delegiertenversammlung nicht offene Abstimmung beschliesst.

Basel endigenden Saisonkurse nach Holland sowie die zahlreichen Supplementswagen des internationalen Dienstes nicht gerechnet sind. An dritter Stelle steht die Deutsche Reichsbahngesellschaft, die 28 Wagen stellt, die ebenfalls sämtlich mit elektrischer Beleuchtung ausgestattet sind; ein Teil dieses Materials ist neu und lässt an Ausstattung und „Gangart“ nichts zu wünschen übrig, ohne indessen mit seiner nichtlernen Zweckmäßigkeit die warme Eleganz der neuen Schweizerwagen zu erreichen. An vierter Stelle steht die Paris-Lyon-Mittelmeerbahn mit 20 Wagen, wovon die Hälfte I./II. Klasse. Die Wagen sind gut, teilen aber den Nachteil der italienischen, dass sie in der zweiten Klasse 8 Sitzplätze pro Abteil haben, während die schweizerischen und deutschen, wie auch die belgischen und ein Teil der holländischen Wagen deren nur 6 aufweisen. Hinwiederum haben auch die Wagen der Ostbahn, die 10 Kurse stellt, und diejenigen der Nordbahn, die

mit 6 Kursen vertreten ist, je 8 Plätze, während die Eisenbahn in Elsass-Lothringen mit 2 Kursen (aus der deutschen Zeit her) und die Oesterreichischen Bundesbahnen (8 Kurse), sowie Ungarn (2) und die Belgischen Staatsbahnen (2) wiederum nur je 6 Plätze pro Abteil II. Klasse aufweisen.

Es ist hier nicht der Ort, um im Einzelnen zu kritisieren. Immerhin darf gesagt werden, dass die italienischen Wagen, die zufolge des starken Achskilometerrückstandes aus früheren Jahren in auffallend grosser Zahl bei uns zirkulieren, ihrer unbequemen Bau- und ihrer unruhigen „Gangart“ wegen hochgradig unbeliebt sind, sodass ihrer möglichst baldige Ersetzung durch Schweizerwagen sehr erwünscht wäre, zumal sie heute die internationalen Wagenkurse sowohl der Gotthard- als auch der Simplonlinie fast ausschliesslich bestreiten und auch die schönen Lötschbergwagen „Bern-Lötschberg-Simplon“ mehr und

mehr auf den Interlakner und Kandersteger Saisonverkehr abgedrängt haben.

Von den internationalen Kursen verkehren eine ganze Anzahl über die jeweils gleichen Strecken und in den nämlichen Zügen. Soweit diese letzteren Schlafwagen führen, werden dieselben ausnahmslos von der internationalen Schlafwagengesellschaft gestellt, die ausser sämtlichen über die Schweizergrenze hinausgehenden Speisewagenkursen auch die Luxuszüge aus eigenem Material stellt; die internen Speisewagenkurse fallen in die Domäne der Schweizerischen Speisewagengesellschaft, deren Wagenmaterial sich durch gefällige Eleganz auszeichnet. Eine sehr gute Reklame stellen dabei die vier Speisewagen dar, die auf der schmalspurigen Montreux-Oberland-Bahn verkehren. Ob und wann die Mitteleuropäische Schlaf- und Speisewagengesellschaft, die wir auf die Dauer der sehr zahlreichen deutschen Klientele wegen nicht entbehren können, Zutritt nach der Schweiz erhält, hängt vom Ergebnis der Verhandlungen mit der internationalen Schlafwagengesellschaft ab.

Die nach der Schweiz und durch dieselbe verkehrenden internationalen Wagenkurse hängen in ihrem Wert natürlich sehr wesentlich davon ab, wie die Zollbehandlung an den Grenzen durchgeführt wird. Wenn die Reiden, wie das leider teilweise noch immer der Fall ist, gezwungen sind, auszustiegen und lange Grenzauenthalte in Kauf zu nehmen, so verringert sich der Wert der Durchgangskurse erheblich. Ein Abbau der Grenzformalitäten muss daher immer und immer wieder postuliert werden, bis allseits ein erträgliches Minimum erreicht ist. Erst wenn er durchgesetzt sein wird, kann an einen grosszügigen weitem Ausbau der internationalen Wagenkurse gedacht werden.

Dabei ist an eine planlose Vermehrung nicht zu denken. Bei aller Anerkennung der grossen Bedeutung derartiger Kurse, wie sie gerade im Saisonverkehr mit seinen geschlossenen Zügen (Boulogne-Interlaken, Chur etc.) zutage tritt, darf man nicht vergessen, dass die dem Jahresverkehr dienenden Kurse vielfach der Gefahr einer Uebersättigung unterliegen, sobald die Züge, welche sie vermitteln, allzu ausschliesslich aus internationalen Kurswagen zusammengesetzt sind, von denen fast ein jeder aus einer andern Richtung kommt und nach einer andern Richtung geht. Die Zusammensetzung an den Grenzbahnhöfen führt leicht zu Verspätungen, die sehr unangenehm sind; die Uebernahme durchgehender Wagen aus Nacht- in Tagesschnellzüge, die gleichzeitig dem internen Fernverkehr dienen, zeitigt ebenfalls Nachteile und dasselbe gilt hinsichtlich der Wünschbarkeit erhöhter Klassenausscheidung. Soweit immer möglich, sollte der Durchgangsverkehr, — vom Saisonverkehr ist das selbstverständlich —, vom internen und selbst vom internen Fernverkehr getrennt werden und nicht nur durchgehende Wagen, sondern soweit immer möglich durchgehende Kompositionen führen.

Aber nicht nur im internationalen, sondern auch im internen Verkehr dient ein schönes Rollmaterial als gutes Werbemittel, besonders in Verbindung mit einem günstigen Fahrplan, der die leichte Beweglichkeit des Reiseverkehrs sicherstellt. Auch in dieser Beziehung haben die Bundesbahnen Anerkennungswertes geleistet und werden in kurzer Zeit dazu gelangen, wenigstens alle zu schlagspflichtigen Schnellzüge, auch des internen Verkehrs ausschliesslich mit vierachsigen Fallentbalwagen zu führen, die neben einer guten Ausstattung den grossen Vorteil ruhiger Gangart haben, der bei den erhöhten Geschwindigkeiten des elektrischen Betriebes besonders ins Gewicht fällt. Ganz hervorragendes haben hier einzelne Privatbahnen geleistet, unter denen wieder in erster Linie die Montreux-Oberlandbahn zu nennen ist, deren Salon - Aussichtswagen in Europa unerreicht dastehen. Auch die Vierachser der Rhätischen Bahn und vorweg deren Engadin-Expresszug sind sehr schön, und dasselbe gilt vom Rollmaterial der Furkabahn, das nach deren Vollendung im Jahre 1926 ein

gutes Werbemittel für dieses frühere Aschenbrödel der schweizerischen Eisenbahnpolitik bilden wird. Die neuen Brünig - Vierachser sind ebenfalls sehr schön, und neben all diesen Wagen ausgesprochener Saison- und Touristenbahnen darf sich auch manches kleinere Unternehmen mit seinem Rollmaterial sehr wohl sehen lassen. Erfreulich ist dabei in besonderer Masse, dass mit wenigen Ausnahmen das gesamte Rollmaterial für den Personenverkehr der schweizerischen Eisenbahnen in der Schweiz selbst gebaut worden ist, wie denn auch gute Ruf unserer Wagonsbaugesellschaften denselben schon Aufträge bis in die entlegenen Weltteile verschafft hat.

Die schönsten Wagen sollen freilich erst noch kommen: es sind vierachsige Erstklasswagen der Bundesbahnen, die als Salonausstattungen disponiert sind und je zwei mit erstlesem Geschmack ausgestattete Abteile zu je 18 Plätzen enthalten. Sie sind gegenwärtig im Bau und dürften bis zum Herbst fertig werden; die Verwaltung beabsichtigt, sie abwechselnd in den Expresszügen der Gotthardlinie und nach Graubünden laufen zu lassen. Dass auch sie eine wirkungsvolle Reklame darstellen werden, steht ausser allem Zweifel. Willy Miller.

Bilanzgrundsätze — Inventur.

(Fortsetzung und Schluss.)

Die Bilanz soll ferner ausführlich und vollständig sein. Diesen Forderungen soll auch die Gewinn- und Verlustrechnung entsprechen. Die Ermittlung des Reingewinnes ist nämlich nach den Grundsätzen einer ordnungsgemässen Buchführung nicht Sache der Bilanz, sondern Aufgabe der Gewinn- und Verlustrechnung. Ein zuverlässiger Geschäfts- oder Bücherabschluss bedingt ferner eine genaue Inventur, hauptsächlich des Warenlagers. Ein stets à jour gehaltenes Lager- oder Warenbuch lässt sich in vielen Betrieben und Geschäften einfach nicht führen, man denke nur an die grossen Detailgeschäfte, welche Artikel der verschiedensten Art halten. Da kann einzig gestützt auf die Inventur der Geschäftserfolg genau ermittelt werden. Aber auch da, wo die fortgesetzte Führung des Warenbuches möglich ist, (z. B. in einer Weingrosshandlung) erweist sich die Inventur als sehr empfehlenswert, ja notwendig, schon der Kontrolle wegen. Je nach dem Umfang und der Vielgestaltigkeit des Betriebes bzw. des Lagers nimmt die Inventuraufnahme geraume Zeit in Anspruch. Die Inventur wird daher möglichst auf die geschäftstillen Wochen (Januar) verlegt. Ein tüchtiger Geschäftsmann kann freilich bei normalem Geschäftsgang, d. h. wenn eine gewisse Preisstabilität der Waren gegeben ist, auf Grund der Kalkulationsstabellen und monatlichen Umsatzziffern den Geschäftserfolg einigermaßen abschätzen; allein genau vermag er dies nicht zu tun. In Zeiten, da die Preise auf- und absteigende Tendenz zeigen, ist übrigens dem Geschäftsinhaber auch nur annähernd zuverlässige Abschätzung kaum möglich.

Die Inventur ist ein sehr wichtiges Element der Ertrags- oder Erfolgsberechnung, sie ist derjenige Zweig, wo der kaufmännisch, buchhalterisch oder sonst fachtechnisch (auch juristisch) nicht gebildete Geschäftsführer oder sonst Beteiligte nicht selten übers Ohr gehauen wird, oder wo etwa Gewinne versteckt werden. Das Warenlager kann unvollständig, es kann auch unter- oder überbewertet sein. Ein geldbedürftiger Geschäftsinhaber wird gerne sein Lager möglichst hoch aufnehmen, während der finanziell kräftige Kaufmann das Lager möglichst tief einzustellen bestrebt ist. Von der gleichen „Eingebung“ sind oft die Direktoren der grossen Unternehmungen, namentlich in Zeiten guten Geschäftsganges, besesselt. Es ist Aufgabe des Privatrechts, diese entgegen gesetzten Interessen zu ordnen. Die gesetzliche Ordnung verleiht den Interessen eine grössere Bestimmtheit und sichert und verbürgt auch eine gleichmässige Behandlung. Das tut der Gesetzgeber in Artikel 656, Ziff. 4, O. R., wo vorgeschrieben wird, dass in der Bilanz der A.-G. die Warenvorräte höchstens zum Kostenpreise, und falls dieser höher als der Marktpreis stehen sollte, höchstens zu diesem angesetzt werden dürfen. Unter Kostenpreis haben wir den Anschaffungs-, bzw. Geschlepppreis zu verstehen. Der Geschlepppreis bezieht sich auch auf verarbeitete Rohmaterialien, er setzt sich zusammen aus den Kosten für die Anschaffung derselben, sowie den Arbeitslöhnen plus den allgemeinen Unkosten.

Unter Marktpreis haben wir nicht etwa den Preis des Veräusserungsmarktes der bi-

lanzierenden Unternehmung, sondern den Preis des Veräusserungsmarktes am Bezugsort für das betreffende Geschäft zu verstehen. Die Preise differieren, je nachdem es sich um ein Engros- oder ein Detailgeschäft handelt. Der Holcifer setzt für seine Weine die Preise ein, die er bei seinem Weinhändler oder Lieferanten bezahlt, plus etwa Fracht, der Baumaterialienhändler plus die Preise, die er für die betreffenden Waren an seinem Bezugsort, z. B. bei der Parkettfabrik, der Gips- und Kalkfabrik, der Backstein- und Zementröhrfabrik bezahlt, während der Zimmer- oder Baumeister die Preise einsetzt, die er dem Baumaterialienhändler zu entrichten hat. Es ist klar, dass der Baumaterialienhändler billiger einkaufen kann als sein Kunde, der Zimmermeister auf dem Lande oder in der Stadt. Den Veräusserungspreis einzusetzen, geht nicht an, denn im Veräusserungspreis ist der Verkaufsgewinn enthalten; dieser ist jedoch erst realisiert, wenn die Ware verkauft und eventuell bezahlt ist. Bis die Ware veräußert ist, kann unter Umständen noch geraume Zeit verstreichen, es entstehen dem Geschäft noch allerlei Unkosten, wie Kapital- und Mietzins, Verbleib der Ware (Reisepesen, Provisionen, Reklame, Kosten der Versendung, sowie Frachten, Camionnage, Versicherung etc.); dazu kommt, dass die Preise nicht feststehend sind.

Es kann nicht genug betont werden, welch grosse Aufmerksamkeit der Bewertung des Lagers zu schenken ist. Da versucht ein ausführender Geschäftsführer, der den kaufmännischen Teil des Betriebes, d. i. die Buchhaltung besorgt, einen möglichst hohen Geschäftsgewinn auszuweisen, er bewertet das Lager zu Verkaufspreisen, statt zu den Anschaffungspreisen; der andere Sozius merkt das nicht, zahlt dem „Scheidenden“ den Gewinnanteil aus, um im nächsten Jahre mit Verlust abzuschliessen. Oder beim Eintritt eines Geschäftsführers in das Geschäft, bzw. bei der Umwandlung einer Einzelfirma in eine Aktiengesellschaft werden Lager, Maschinen und Liegenschaften möglichst hoch bewertet; es ist dies ein belügeltes, aber auch bekanntes Mittel. Da heisst es aufpassen; es empfiehlt sich, im Geschäfts- oder Uebereignungsvertrag zu bestimmen, dass künftige Waren zum Marktpreis am Bezugsort des Geschäftes und unkünftige Artikel sowie die Maschinen, Einrichtungen etc. zu einem von den Parteien gemeinsam noch festzusetzenden Preise in das Eingangs-Inventar einzustellen oder zu übernehmen seien. Weiterhin empfiehlt es sich, zu sagen, dass der Geschäftsführer, welcher das Geschäft mit Aktiven und Passiven einbringt, für den Eingang der Buchforderungen hafte, ebenso für allfällige nicht im Kreditoren-Verzeichnis erwähnte Schuldposten.

In Krisenzeiten oder Zeiten der Preisrückgänge spielen Kontrakte nicht selten eine wesentliche Rolle; Fabrikant und Handelsmann haben sich zuvor zu einem bestimmten Preise mit Rohprodukten, Halb- und Fertigfabrikaten eingedeckt, lieferbar auf Abruf oder auf bestimmte Termine. Es kommt zum Preisschlag; der Besteller bleibt natürlich an den Vertrag gebunden. Soweit im Momente der Bilanzziehung (auf Ende des Geschäftsjahres) die bestellte Ware nicht bezogen ist, empfiehlt es sich, das Warenkonto des Abschlussjahres für die Differenz zwischen Kontrakt- und Marktpreis zu belasten oder die Differenz vom Wert des Warenlagers in Abzug zu bringen, soweit der Geschäftsinhaber seinerseits nicht etwa durch günstige Abnehmer-Kontrakte gesichert ist (stumme Verpflichtungen).

Konsignationsware, d. h. in Kommission oder Agentur gegebene Ware, ist besonders vorsichtig zu bewerten, zumal wenn sie im Auslande oder gar überseeisch lagert (Rückgang der ausländischen Valuta, Absatzkrise, off. unsichere Verhältnisse); eine Reexpedition kann der hohen Kosten wegen nicht wohl stattfinden.

Der Simplon-Automobiltarif.

Von A. Escher.

Die Föhnnechfälle der letzten Wochen haben der Südschneise des Simplon gewaltige Mengen Neuschnee gebracht. Der frisch gefallene Schnee rutschte hallo ab und die Gondelschlucht gleicht heute einem Trümmerfeld. Lawine reißt sich an Lawine, die Strasse oft meterlang unter sich begrabend. Wohl sendet der gleiche Föhn heute Wärmewellen und Regen in die Schlucht hinab, bis aber die grossen Massen Schnee verschwinden, dürfen noch Wochen vergehen. So bleibt denn der Simplonpass heuer länger, als man dem milden Winter nach annehmen könnte, dem durchgehenden Automobilverkehr verschlossen.

sen. Die von und nach Italien reisenden Automobilisten sehen sich daher gezwungen, entweder in Domodossola oder in Brig ihren Wagen per Bahn zu spedieren. Allgemein hört man nun im In- wie im Auslande über den hohen Speditionspreis klagen, sowie über die zeitraubende Umschlinglichkeit, mit der eine solche Spedition verbunden ist. Der Transport eines mittleren Wagens stellt sich an Wochenlagen auf 120 Franken, an Sonntagen auf 160 Franken. In diesem Falle aber hat der Reisende alles selber zu besorgen und die Bundesbahnen übernehmen nur den Transport.

Seit Jahren haben sich nun aber verschiedene Transport-Unternehmen eine gewisse Routine angeeignet. Alles geht da viel rascher, die Wagen sind schneller zur Stelle, auch die Zollbeamten, und wenn es ausserhalb der Dienstzeit ist. Es klappt am Schmirchen und der Reisende gewinnt mitunter mehrere Stunden Zeit. Dafür aber ist dann die Transportgesellschaft mit einer lüchtigen Rechnung auch zur Stelle. Rechnungen von Autotransporten an Wochenlagen mit 190 Franken und solche an Sonntagen mit 250 Franken sind an der Tagesordnung. Für die Transportgesellschaften hat sich die Spedition durch den Simplon seit Jahren zu einem einträglichen Geschäft entwickelt. Das Ausland aber erhebt heute scharfe Kritik an dem hohen Simplontarif, sowohl in Bezug auf den Tarif der Bundesbahnen als auch auf die oft übertriebenen Forderungen einzelner Transportgesellschaften. Zu all dem kommt noch der Zeitverlust des Auf- und Abfahrens der Autos und die Springerei von einem Bureau zum andern. Ein Grossteil der französischen und englischen, sowie der italienischen Wagen, die von Norditalien her nach Lausanne, Bern, Genf, Vallorbe oder Paris fahren möchten, ziehen es in Anbetracht des Simplontarifes vor, den Umweg über Marseille, der Riviera entlang zu machen, oder aber die Route des Mont Cenis zu wählen. Ein kleiner Teil nur dieser Wagen wählt den Umweg über den Gotthard. So erwächst den Interessenten der gesamten Simplonlinie ein enormer Schaden durch den Ausfall von ausländischen Automobilisten. Aber auch der einheimische Automobilist wird durch einen solchen hohen Tarif abgeschreckt und zieht es entweder vor, den Umweg über den Gotthard zu nehmen, oder aber er bleibt zu Hause und wartet auf den Sommer. Zwischen der Westschweiz, dem Wallis und Oberitalien hat sich in den letzten Jahren ein bedeutender Geschäftsverkehr entwickelt und das namentlich automobilistische Natur. So liegt es denn im Interesse, nicht nur der Westschweiz, sondern des ganzen Landes, dass der Automobilverkehr durch solche Tarife nicht gehemmt werde. Den Schaden trägt wie immer in solchen Fragen die gesamte schweizerische Volkswirtschaft, nicht nur die direkt Beteiligten. Die „Automobilrevue“ (No. 21 — Edition B) brachte interessante Angaben darüber, wie beim Gotthard alles so glatt und reibungslos vor sich geht. Ein unglaublicher Gegensatz dazu bildet heute der Simplon. Warum sollte aber dem Simplon nicht dazu verholfen werden, ein natürliches Ein- und Ausgangstor für einheimische wie ausländische Automobilisten zu werden? Ist es wirklich unmöglich, beim Simplon ähnlich wie beim Gotthard für den Autotransport annehmbare Bedingungen zu erhalten?

In erster Linie sollte es möglich sein, gemeinsam mit dem italienischen Automobilklub zu erreichen, dass der Quai von Iselle etwas ausgebaut und für das Auf- und Abfahren von Automobilen frei gegeben wird. Der Automobilklub von Italien hat heute so viel Macht, dass er trotz dem Widerstand von Domodossola hier etwas erreichen dürfte. Da in Iselle immer Zollbeamte anwesend sind, liesse sich dies leicht durchführen und wir glauben, dass das italienische Kriegsministerium nicht allzu viel einwenden wird. In zweiter Linie muss eine ganz erhebliche Reduktion der Simplontarife (Güter) erfolgen, denn was dem Gotthard gewährt wurde, kann wohl auch dem Simplon zugebilligt werden. Es ist zu hoffen, dass vor kurzem im Nationalrat gestellte diesbezügliche Postulate die nötige Unterstützung finden werde.

Der Ausfall, den die Bundesbahnen durch Verbilligung der Autotransporte durch den Simplon erleiden würden, wird bestimmt durch den Mehrerlös aus Personenbilletten kompensiert werden. Je mehr Automobile zur Verladung gelangen, umso mehr Billette gelangen zur Ausgabe. Vergessen wir nicht, dass es sich dabei meistens um Billette 2. Klasse handelt. Endlich sollten sich die Forderungen der Transportfirmen in einem vernünftigen Rahmen halten. Dann zieht nicht nur das Wallis, sondern die ganze West-

schweiz und das ganze Land grossen Nutzen aus der Simplonlinie. Heute aber vollzieht sich der Transport von Automobilen durch den Simplon in einem für die gesamte Schweiz verkehrspolitisch ungünstigen Sinne. Die ausländische Automobilpresse warnt direkt vor dem Simplon, den Schaden tragen nicht nur die Simplonlinie allein, sondern die gesamte Schweiz, die Hotellerie mitsamt dem Automobilverkehr interessierten Kreisen und zuletzt auch die Bundesbahnen durch den Ausfall von Personenbilletten. Wenn beim Gotthard die Bundesbahnen die Spedition von Automobilen zu niedrigerem Tarif übernehmen, warum sollten sie dies nicht auch beim Simplon machen können? Es ist dringend zu wünschen, dass alle an der für die Simplonlinie so vitalen Frage interessierten Kreise sich zu einer gemeinsamen Aktion zusammenschliessen, deren Ziel sein muss: die Erstellung eines Automobilquai in Iselle und die Reduktion der Simplongütertarife, d. h. Erleichterung und Verbilligung der Spedition von Automobilen durch den Simplontunnel. Man ist dies nicht nur dem Wallis und der Westschweiz schuldig, sondern es ist zugleich ein Gebot der allgemeinen schweizerischen Verkehrspolitik.

Vom Fremdenverkehr im Tessin.

Einem Bericht der „Neuen Zürcher Zeitung“ über die wirtschaftliche Lage im Kanton Tessin entnehmen wir nachstehenden Passus über den Reiseverkehr und dessen letztjährige Entwicklung.

„Der Fremdenverkehr ist letztes Jahr, trotz der Unbesständigkeit des Wetters, zu einer fast unerhofften Höhe gediehen. Lugano und Locarno, die wichtigsten Mittelpunkte dieses Gebietes, haben einen ganz bedeutenden Aufschwung zu verzeichnen, indem ihre Ergebnisse diejenigen vor dem Kriege überschritten. Das gilt vor allem für Lugano, das 1924 an 95,000 Besucher aufwies. Natürlich gab es ausser dem eigentlichen Gastgewerbe noch viele Wirtschaftszweige, die von diesem Verkehrsaufschwung begünstigt wurden; so die Schiffahrtsgesellschaft auf dem Luganersee, die wohl allmählich besseren Geschicken entgegengeht und für die nächsten Jahre um so bessere Verkehrsergebnisse in der Gegend der Seen verheisst, je mehr die Formalitäten beseitigt werden, die noch den Grenzübergang erschweren. Während aber in der innern Schweiz der Aufschwung des Fremdenverkehrs allgemein war und sich auch auf die Sommerkurorte des Gebirges erstreckte, wurde in unserm Kanton die Besserung nur in den beiden genannten Zentren verspürt. Die Sommerstationen der oberen Tessiner Täler, vor allem der Leventiner und des Blenio, die früher von zahlreichen Italienern besucht waren, haben mit Schwierigkeiten zu kämpfen. Die alte Besucherschaft kehrt, angesichts der Kursschwierigkeiten und anderer Umstände, nur zum kleinsten Teil zurück. Die schweizerischen Besucher aber kennen vom Tessin meist nur die berühmten Stationen Lugano und Locarno, die vor allem im Frühjahr und Herbst besucht werden, und die besiedelten und doch so verlockenden Ferienorte der Tessiner Täler sind ihnen unbekannt, so dass der Ausfall des Zustroms aus der Lombardei nicht aufgewogen wird.“

Saison-Eröffnungen

Engelberg: Hotel Kurhaus Tütsli: 9. Mai.
Grindelwald: Hotel Schönen: 7. Mai.
Interlaken: Park Hotel: 5. Mai.
Interlaken: Hotel Royal St. Georges: 9. Mai.
Kandersteg: Hotel Schweizerhof: 6. Mai.
Leuker-Bad: Hotels des Alpes, Bellevue et de France, Maison Blanche: 15. Mai.
Ragaz: Hotel St. Gallen: 1. Mai.
Valpurga: Hotel Waldhaus: 15. Mai.
Zermatt: Seiler's Bahnhof Hotel und Buffet: 1. Mai.
Hotel Victoria: 15. Mai.

Sektionen

Beatenberg. Die Leitung unserer Sektion Beatenberg ist an Herrn Fritz Brunner, Regina-Palace-Hotel, übergegangen.

Saison-Chronik

Sommerskirennen Jungfrauoch. (og.) Der Ski-klub Jungfrauoch hat für die Abhaltung des VIII. Sommerskirennens auf dem Jungfrauoch den zweiten Julisonntag, den 11./12. Juli, festgesetzt. Abfahrtsrennen, Slalom und der Sprunglauf an der Gletscherschanze werden wiederum kombiniert und einzeln bewertet. Wie üblich wird auch ein Slalom für Damen und das langsam Nachahmung findende Gruppenfahren am Seil durchgeführt werden.

Wiederaufnahme des Betriebes von Saison-Bahnen. (S. V. Z.)
Genösse-Bahn ab 1. April
Brunnen-Morschach-Axenstein „ 1. „
Bürgenstock-Bahn „ 10. „
Pilatus-Bahn „ 12. „
Montigny-Châtelard-Valloirene „ 1. Mai
Leuk-Leukerbad-Bahn „ 1. „
Lauterbrunnen-Mürren „ 1. „
Visp-Zermatt-Bahn „ 1. „
Gornegrat-Bahn: in den ersten Tagen des Monats Juni

Verzolltes Schweizerlager: Frutigen.
Transitlager: Hamburg Freihafen
Originalkisten ab Hafen franko verzollt jede S. B. B. Station.
Mischungen ab Lager Frutigen. Teleph. 111.

Allbekanntes Tee-Spezialhaus
für feine und feinste Mischungen für Hotels und Tea-Rooms.
Neue elektr. Misch-, Sieb- und Vakuumstaubungsanlage (800 Kg. Tageskapazität).

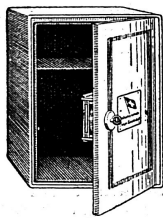
TEE RIKLI

Firma: A. Rikli-Egger, Tee-Import en gros, Frutigen
Direkteste Verbindung mit den Produzentenländern.

Adressänderungen von Abonnenten

Abonnenten, welche ihre Adresse wechseln, belieben der Expedition jeweiligen bis spätestens Dienstag hievon Kenntnis zu geben und gleichzeitig die Adressänderungsgebühr von 30 Cts. in Briefmarken beizulegen.

Hotelzimmer-Tresor



der
Schweiz. Tresor-Gesellschaft, Zürich

zur Bequemlichkeit für den Gast und zur Beruhigung
und Arbeitsentlastung für das Hotelbureau selbst.

Versicherung gegen Diebstahl, Pauschalsumme unter Einchluss einer Einbruch-Diebstahl-
Versicherung des Tresorinhaltes von Fr. 5000.— bis 50,000.— pro Tresor und höher.

Selt 10 Jahren in ersten Häusern bestens eingeführt.

Referenzen und Auskunft, sowie ausführlichen Prospekt durch



die Direktion in
Zürich

Stockerstrasse 37 — Telefon S. 44.40



RADIO Marconi



ZELLWEGER-AG - ÜSTER

Erklärung

Um alle und jede Verwechslungen zu vermeiden,
gebe ich hiemit bekannt, dass ich ausschliesslich für
die Firma H. Rivinius, Zürich reise und tätig bin und
mit der Firma Fritz Danuser, Zürich, alleinige Nach-
folgerin der Firma Schöpf & Co., in keinerlei
Beziehungen stehe.

Zürich, Mai 1925.

Frau Grete Rivinius
gesch. Schöpf

BERNDORFER KRUPP METALL-WERK

AKTIENGESELLSCHAFT IN LUZERN



BESTECKE u. TAFELGERÄTE

aus Alpaca schwer versilbert und
aus Alpaca naturpoliert

Rein-Nickel- und Kupfer-
KOCHGESCHIRRE
extra schwer, für Hotels
und Restaurants

Kataloge und Muster sendungen gratis und franko.
Verlangen Sie unsere Fabrikate in den guten Spezialgeschäften.
Permanente Muster-Ausstellung in Luzern.

Eigene Werkstätte in Luzern für Reparaturen,
Versilberungen, Vergoldungen und Vernicklungen.

Confitüren Seethal

Seon
(AARGAU)

Die Rufanlage des modernen Hotels



muss auch den Ansprüchen des ver-
wöhntesten Reisenden genügen. Unsere
Lichtsignalanlagen

Druckchrift auf Wunsch

Siemens Elektrizitätserzeugnisse A.-G.
Abt. Siemens & Halske, Zürich, Bern, Lausanne

ASK FOR

NICHOLSON'S

GIN

THE
PUREST SPIRIT
MADE.

Agence pour la Suisse
A. BUTOW
25, rue du Prieuré
GENÈVE

Stimmungsvolle
Vorplätze.



Beratung u. Ausführung.

Fritz
Berner
ZÜRICH
CASINOPLATZ

Ein guter Kaffee lobt das Haus!

Nach dem übereinstimmenden Urteil
der Fachleute ist unsere
Kaffee-Essenz-Mischung

Mika

der vorteilhafteste und beste aller
Kaffeezusätze f. d. Hotelbetrieb!
Mika gibt dem Kaffee eine prächtige
dunkle Farbe, erhöht sein Aroma und
verleiht ihm Gehalt und Körper.

Mika verbessert den Kaffee!

Bestellungen durch Ihren Lieferanten erbeten.
Alleinige Fabrikanten

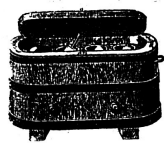


Heinrich Franck & Söhne
BASEL

Chalet-Käse

Erste Weltmarke wegen der hochfeinen
Qualität, der idealen Packung und der
bewährten grossen Haltbarkeit.

Alpina Käse A.-G.
Burgdorf



Eiskonservatoren

à 2, 3 und 4 Eishülsen

Eismaschinen

mit und ohne Selbstspatungel
für Hand- und Kraftbetrieb.



Erstklassige
Fabrikate

Eisformen in grosser Auswahl

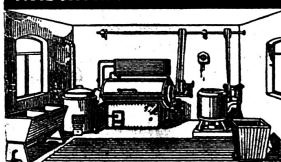
Erstklassige
Fabrikate

A. Grütter-Suter & Söhne, Luzern

Spezialgeschäft für Hotelküchen- und Konditorei-Einrichtungen

Verlangen Sie unsere Spezialpreisliste

HÔTEL-WÄSCHEREI-ANLAGEN WASCHMASCHINEN-CENTRIFUGEN-PLÄTTMASCHINEN



Geräuschloser Betrieb.
ABSAUGMANGEL für
Dampf-Gas-oder elect.
Heizung

ALIEBMAN & CO
ZÜRICH

Weinhandlung

In- und ausländische Weine, offen und in Flaschen
EIGENBAU-WEINE



Fritz Sigerist

Weinbergbesitzer

(früherer Teilhaber in Firma Gebrüder H. & F. Siger-
rist, Nachfolger von Sigerist-Etzensperger)

Schaffhausen

Der Gast ist entzückt über Ringli № 111

gleich vorzüglich zu Wein, Liqueur,
Kaffee, Tee, feines Zitronen-Gebäck,
honigreich, knusprig und ergiebig
im Gewicht als andere Ringli, weil
handgebacken. - Monatelang haltbar.
Probierprobe von 100 Dites à 4 Stück
zu Fr. 13.— netto, franko, p. Nachnahme

Zwahlen & Co., Ringlistube
Willisau (Kant. Luzern)

Hotels, Restaurants

In jeder Hinsicht vorteilhaft kaufen Sie
Ihren sämtlichen Bedarf bei uns. Auf Wunsch
senden wir unsere Hotelkataloge. Vergleichen
Sie die Qualitäten und Preise. 114

KAISER & Co. A.-G., Papiere, BERN

Hotel Kurhaus

mit 40 Betten, schönen
Lokalitäten, Autogarage,
Winterräumen, Fahrges-
trieb, infolge Todesfall
per sofort zu verkaufen
ein wunderschönes, klei-
neres

Pasteur Anglais
regioit jennes ges. Vins de fa-
mille. Bonnes legons. Beau quartier
de Londres. 73

Rev. C. Merk
5 Roland Gardens
S. W. 7. London.



NEUE MASCHINEN FÜR DIE HOTEL-KÜCHE

nach eigenen Patenten.

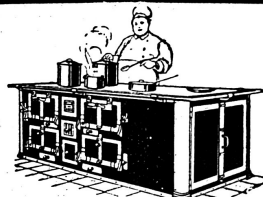
LIECHTI & Co.

Maschinenfabrik, Langnau (Bern). — Gegr. 1865
Telephon 144. — Verlangen Sie unsere Preisliste.

Cavin-Goldschmid & Kammermann BERN

Weine, Dessertweine
Spirituosen

Bollwerk 39 — Telephon Bollwerk 36.74



KOCHHERDE

jeder Grösse für Hotels, Restaurants
und Private mit und ohne Warmwasser-
einrichtung liefern zu billigsten Preisen

Gebr. Krebs, Kochherdfabrik, Oberhofen i. N.
Schweiz. Landesausstellung Bern. Goldene Medaille.

Les

Cahiers pour la statistique des étrangers en 1925/1928

peuvent être obtenus par nos sociétaires au Bureau central au prix de deux francs l'exemplaire.

Directives

pour la répartition des pourboires et du pourcentage de service

Tirage à part

de la « Revue suisse des Hôtels ».

En vente au Bureau central à Bâle au prix de 20 centimes l'exemplaire. Prière de joindre ce montant à la commande au moyen d'un timbre-poste.

Après la IX^{me} Foire suisse d'échantillons.

Pendant les dix jours de sa durée, la IX^{me} Foire suisse d'échantillons a attiré à Bâle des foules considérables de visiteurs, provenant de nos cantons suisses et aussi de l'étranger. On a délivré cette année 58.000 cartes en Suisse et 1800 à l'étranger, au lieu de 50.000 et de 1200 l'année dernière. On a vendu en outre 29.100 cartes d'entrée ordinaires, au lieu de 26.200 en 1924. Les jours où le public était admis, il a fallu organiser des trains spéciaux de Zurich et de Berne. On a remarqué également une augmentation de l'affluence des journalistes et des acheteurs de l'étranger. C'est la France qui a fourni le plus fort contingent de visiteurs du dehors, puis viennent l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche, la Hollande, l'Espagne, la Belgique, la Finlande et la Yougoslavie. C'est là un symptôme très favorable pour l'avenir de nos industries d'exportation. L'hôtellerie bâloise a dû faire face à un travail intense; nous aimons à croire qu'elle a été récompensée de ses peines par des affaires satisfaisantes.

Les exposants, ou pour mieux dire les vendeurs, car il s'agit bien d'une foire et non pas d'une exposition, étaient au nombre de 965, au lieu de 925 en 1924 et de 865 en 1923. Les marchandises offertes donnaient comme précédemment cette impression, générale dans toutes les halles, de bonne qualité, de solidité, de fabrication extrêmement consciencieuse et soignée qui est la principale caractéristique de nos foires suisses. Beaucoup de maisons importantes avaient des étalages ou des installations absolument remarquables.

Nous n'entreprendrions pas, dans un organe professionnel hôtelier, de faire une description détaillée des innombrables produits que nos industriels suisses offraient aux acheteurs. Bon nombre d'entre eux cependant présentaient pour l'hôtellerie un tel intérêt qu'il est utile de les mentionner au moins. Il est certain en effet que les foires de Bâle offrent aux chefs d'entreprises hôtelières, de l'étranger comme de la Suisse, une occasion inouïable ailleurs de faire des achats en connaissance de cause, en voyant ce qui se fabrique de plus moderne et de plus perfectionné, et après avoir comparé entre eux les objets offerts par les meilleures maisons d'une branche.

Les maisons d'ameublement, par exemple, ont présenté en général des objets d'un excellent goût, où le souci de l'élégance, de l'art, des proportions, des nuances n'empêchaient pas la solidité de la construction. Salles à manger, chambres à coucher, cabinets de travail, bureaux et bibliothèques, meubles de vestibule et de jardin, literie, meubles en cuir, ameublements en bois sculpté se rencontraient à profusion. L'acheteur n'avait que l'embarras du choix, d'autant plus que les prix n'étaient pas du tout inabordable. L'hôtelier qui se trouve dans le cas de renouveler quelques chambres, qu'il s'agisse de pièces de grand luxe ou du mobilier le plus simple, ne trouve nulle part ailleurs le choix qui lui est offert à Bâle. Du reste, parmi les nombreux fabricants qui ont exposé cette année, plusieurs nous ont dit qu'ils comptent déjà d'excellents clients dans les milieux de l'hôtellerie.

Société suisse des Hôteliers

Assemblée ordinaire des délégués, à Genève

le 10 juin 1925, dans la matinée.

(L'heure d'ouverture et le local seront indiqués ultérieurement.)

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée des délégués.
2. Rapport de gestion de la Société et de ses institutions pour l'année 1924.
3. Comptes de l'exercice 1924: a) de la Société; b) du Fonds Tschumi.
4. Budgets pour 1925: a) de la Société; b) de l'Ecole professionnelle.
5. Propositions du Comité central:
 - a) Suppression du chiffre 11 des clauses d'exécution de la réglementation des prix minima (« Il n'est pas admissible de faire des déductions sur le prix de pension pour des repas isolés non pris à l'hôtel »).
 - b) Attitude à prendre vis-à-vis des salons et expositions culinaires; leur organisation; détermination, en ce qui concerne le temps et les localités, d'un cycle d'expositions culinaires.
 - c) Réorganisation des relations avec le Bureau de renseignements de la Société de développement de Bâle; révision de la décision de l'Assemblée générale de 1918.
6. Elections:
 - a) du Président central;
 - b) de membres du Comité central; (Sortent définitivement du Comité en vertu de l'art. 36 des statuts: MM. H. Gœlden - Morlock à Zurich et A. Emery à Montreux; fait partie de la série sortante, mais est rééligible: M. le conseiller national Dr. H. Seiler à Zermatt);
 - c) des reviseurs.
7. Propositions de Sections et de Sociétés (toutes propositions doivent être immédiatement présentées).
8. Communications et imprévu.

Art. 29 des statuts: L'Assemblée de délégués est formée par les représentants des sections et des membres individuels.

Le nombre des délégués auquel a droit chaque section s'établit de la manière suivante:

jusqu'à 1000 lits de maître	1 délégué	2001 à 3000 lits de maître	3 délégués
1001 à 2000 "	2 délégués	au-dessus de 3000 "	4 "

Les membres individuels d'une même région peuvent désigner des délégués ayant droit de vote à raison de un délégué par cinq membres; ces délégués doivent être annoncés au Comité central à temps avant l'Assemblée de délégués.

Les membres de la Société centrale et éventuellement des hôtes invités par le Comité central peuvent seuls participer à l'Assemblée de délégués.

Chaque délégué n'a qu'une seule voix. Il émet son vote librement en se basant sur la discussion qui a eu lieu. Les décisions sont prises à la majorité relative des votants. En cas d'égalité de voix, le président central départage.

Les élections ont lieu à la majorité absolue et au scrutin secret, à moins que l'Assemblée de délégués ne décide qu'elles se fassent à mains levées.

Dans les rideaux, tapis, linoléums, ornements divers et objets décoratifs, vases, etc. le choix était superbe. Sans même acheter, un hôtelier, une hôtelière aussi et surtout, pouvaient trouver dans ces stands d'utiles idées et de bons exemples à imiter.

Une autre branche qui appelle l'hôtelier à la Foire d'échantillons, c'est celle des fourneaux de cuisine et des installations de bains et de chauffage. Dans ce domaine aussi, notre industrie suisse soulève très avantageusement la comparaison avec la concurrence étrangère, notamment dans tout ce qui concerne l'utilisation du gaz et de l'électricité. L'hôtelier pouvait trouver à Bâle n'importe quelles genre d'appareils et dans n'importe quelles dimensions, jusqu'aux immenses fourneaux destinés aux cuisines des plus grands établissements. Les différents systèmes de cuisson au bois, au charbon, au gaz, à l'électricité, ainsi que les systèmes mixtes étaient tous abondamment représentés. Le chauffage présentait une variété étonnante d'installations, depuis les plus simples aux plus modernes et aux plus compliquées. Les installations de bains et autres installations hygiéniques ne faisaient pas non plus défaut, de même que les installations d'éclairage. Ici encore, une visite est instructive pour tout hôtelier soucieux de se tenir au courant du progrès.

L'un des groupes les plus intéressants était sans contredit celui de l'industrie touristique. Les Chemins de fer des Alpes bernoises, en particulier, avaient une exposition remarquable. Plusieurs sociétés de développement avaient tenu aussi à attirer sur leur région l'attention des visiteurs. A citer également les stands de divers éditeurs d'ouvrages de tourisme, celui de l'Exposition internationale de la navigation intérieure et de l'utilisation des forces hydrauliques qui aura lieu à Bâle en 1926, celui de la société bâloise d'aviation, celui des photographes suisses, celui de la société générale d'affichage. L'administration des postes a eu recours au cinéma pour montrer les charmes des voyages en autocars sur nos magnifiques routes alpêtres. Les films étaient superbes et bien propres à enthousiasmer tous les fervents de la montagne. Une exposition tout à fait d'actualité était celle des C. F. F., qui par des modèles et des tableaux statistiques donnait une idée des constructions et des renforcements de ponts nécessités par l'électrification.

Ainsi la Foire suisse d'échantillons devient un facteur très important de notre propagande touristique et hôtelière.

Nous reviendrons ultérieurement sur différents détails de nature à intéresser plus particulièrement l'hôtellerie. Nous nous en tenons pour aujourd'hui à ces considérations générales.

Les hôteliers américains en Europe.

La « National Hotel Review » de New-York annonce que les hôteliers des Etats-Unis sont déjà occupés à préparer des projets en vue de leur voyage en Europe, sous les auspices de l'Association hôtelière américaine, à l'occasion du congrès triennal de l'Alliance internationale de l'hôtellerie, qui doit avoir lieu à Paris au mois d'avril 1926.

Le président de l'Association américaine, Mr Frank A. Dudley, a confié les préparatifs à un comité exécutif, un comité d'organisation et un comité de publicité, dont font partie des représentants de l'industrie hôtelière de tous les Etats de l'Union.

La date exacte du départ pour l'Europe ne peut pas être indiquée, naturellement, une année à l'avance. Il importait cependant de régler dès maintenant les grandes lignes et les principaux détails du programme, un pareil voyage ne pouvant être organisé en quelques semaines. Mr E. M. Tierney, président du comité exécutif et du comité d'organisation, communique que de nombreux hôteliers américains ont déjà exprimé le désir de connaître le plus tôt possible l'itinéraire du voyage et les particularités du programme. Toutefois il s'écoulera nécessairement encore un certain temps avant que l'Association hôtelière américaine ait pu se mettre en parfait accord à ce sujet avec les organisations hôtelières d'Europe qui recevront les confrères des Etats-Unis. Ce n'est qu'après avoir pris ces arrangements que les comités américains pourront publier un itinéraire clair et complet.

Suivant le projet général examiné actuellement par les comités d'organisation américains, les hôteliers des Etats-Unis visiteront plusieurs centres européens. On prévoit que leur itinéraire comprendra la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la France et l'Italie.

La Douleureuse.

Chaque samedi soir, les pensionnaires de l'hôtel trouvent à leur place dans la salle à manger une enveloppe dont ils connaissent vite la forme et la couleur et qui contient leur note de la semaine.

Ah! cette douloureuse!

Comme elle est accueillie différemment par les uns et par les autres!

Dis-moi comment tu paies et je le dirai qui tu es

Le gros monsieur, qui a l'air bon vivant, reçoit sa facture avec un cœur léger.

Va-t-il ouvrir fébrilement l'enveloppe?

Non. Il remet à la fin du repas la lecture du papier. Il le pousse négligemment près de son porte-couteau. Il n'est nullement anxieux de connaître un total dont il se doute.

Il n'est préoccupé que de manger de bon appétit.

Pourquoi sa voisine, la vieille demoiselle, ne l'imite-t-elle pas?

La vue de sa note suffit pour faire frissonner la malheureuse femme.

Elle a pourtant de quoi payer. Elle possède un budget normal et a bien pris soin de ne pas choisir un hôtel au-dessus de ses moyens.

Question de tempérament!

Elle pâlit dès qu'elle voit l'enveloppe. Anxieuse, elle examine les chiffres.

Le potage lui en semble mauvais, le poisson sans goût et le rôti trop cuit.

Jamais elle n'a pu se faire à l'idée qu'un hôtel lui réclamait son dû sans attendre qu'elle le lui demandât.

Elle estime qu'il y a là un manque de convenances.

Peut-être au fond est-elle un peu avare!

Au moment de payer, dans le bureau de la caissière: Le gros monsieur, qui a l'air bon vivant, tire de son portefeuille des billets importants et règle sa note en affectant de parler d'autre chose:

— Etes-vous contente de la saison? Croyez-vous qu'il fasse beau demain?

Telle jeune femme qui, dans le silence de sa chambre, a vérifié son addition, signale quelques erreurs:

— Je n'ai pas eu d'eau minérale ce jour-là... Cette bouteille de vin blanc m'a déjà été comptée la semaine dernière...

Les réclamations sont précises. Il n'y a aucune discussion. Les rectifications sont faites.

Mais voici la dame énervée « à qui on ne le fait pas ». Celle-ci a cette idée préconçue que tous les hôteliers sont des mercantis.

Elle a reçu sa note. Sans doute les chiffres ont-ils dansé devant ses yeux. Elle a bondi: — Ah! les voleurs! Qu'est-ce que c'est que cette camomille? Qu'est-ce que c'est que ce supplément de beurre? Une excursion 35 francs? Partout c'est indiqué 25... jamais je ne paierai ça... J'aime mieux me laisser poursuivre... On ne me reverra plus dans cet établissement de second ordre... Y est-on assez mal... Chambres peu confortables... Nourriture mauvaise...

Quand la dame éternée se présente dans le bureau, la caissière qui la connaît s'empresse de fermer la porte derrière elle. Il est inutile que les autres pensionnaires entendent des phrases regrettables:

— Mademoiselle, il est impossible que vous ne le fassiez pas exprès...

— Oh! madame!

Elle énumère les erreurs qu'elle a constatées. Mais la caissière, les reprenant une à une, lui démontre par l'évidence que tout est exact. Cette camomille a été servie par le garçon d'étage le lundi à cinq heures quand la cliente avait la migraine...

— Oui, vous avez raison pour la camomille. Je le reconnais. Mais cela n'excuse pas le reste...

Or, pour le reste c'est la même chose. La plaignante est forcée de le reconnaître.

Par excès de prudence, la caissière refait l'addition. Une erreur! en effet, il y a une erreur!

— Vous voyez bien, dit la cliente triomphante.

Oui, madame, vous me devez soixante-quinze centimes en plus...

Hélas! devant la douloureuse, les plus intéressants à étudier sont ceux qui n'ont pas de quoi payer. L'un avoue franchement son ennui:

— Madame, j'ai perdu au baccarat. Je suis momentanément forcé de vous demander un délai. Je suis gêné, j'ai une marlin-gale. Demain, je serai refait!

«Refait» est le mot exact!

L'autre, timidement, invente une histoire très compliquée:

— Une de mes tantes devait m'envoyer de l'argent. Depuis deux jours j'attends son chèque. J'ai vu dans les journaux qu'elle a eu hier un accident d'automobile, veuillez m'excuser. Le temps d'adresser un télégramme à mon banquier et de recevoir sa réponse! et je vous paie...

Le troisième propose un arrangement:

— Voici un bracelet en or. Il vaut 3000 francs. Prenez-le. Je vous dois 1800 francs. Nous serons quittes...

En réalité, le bracelet, qui est en titre fixe lruqué, vaut 600 francs.

Le quatrième paie avec un chèque sans provision. Pour qu'on n'ait aucun doute sur sa solvabilité, il donne des pourboires magnifiques.

Les uns et les autres sont des malheureux! Remarque intéressante:

Les pensionnaires, qui savent qu'à la fin de la semaine ils seront dans l'impossibilité de payer leur note, sont toujours ceux qui commandent les extras les plus chers et les vins les plus fins.

Germaine ACREMANT.

Période d'essai dans les apprentissages.

(Comm.)

On peut bien estimer à plus de dix mille le nombre des jeunes gens des deux sexes qui, au cours de ces dernières semaines, sont entrés à l'essai chez un patron pour y apprendre un métier. Quelle importance convient-il d'attribuer à chaque cas? Plus l'entreprise sera grande, moins l'on s'apercevra de l'entrée d'un nouvel apprenti. Mais la chose sera considérée comme un événement chez l'artisan qui est resté attaché aux bonnes vieilles traditions; pour lui, il s'agit d'introduire pour la durée de l'apprentissage un nouveau venu dans sa famille et chacun est anxieux de savoir comment celui-ci se comportera à table et à l'atelier. La circonstance prend la proportion d'un événement plus grand encore pour l'apprenti lui-même et ses parents. Bien des soucis, sans doute, les ont agités pendant les mois qui ont précédé le jour de l'entrée en apprentissage, soucis de nature financière, puis aussi la question du choix d'une profession et d'une place d'apprenti. Le jeune homme s'adaptait-il à la profession choisie, s'entendait-il avec son patron et sa patronne, s'accordera-t-il avec les autres personnes de son entourage dans la vie journalière ou le travail en commun et quelle influence exercera sur lui ce nouveau milieu? Autant de questions, autant de possibilités d'échec.

Les débuts sont toujours durs et c'est notamment le cas pour la période d'essai. La manière dont s'effectuera ce temps d'essai est aussi grosse de conséquences, si l'on n'y prête pas toute l'attention voulue: observation attentive du jeune débutant quant à ses aptitudes et ses particularités et mise au courant ad hoc des principes élémentaires de la profession. Accorde-t-on bien toute l'attention nécessaire à cette première phase de

l'apprentissage? Sinon qu'arrivera-t-il? Première éventualité, le temps d'essai donnera un résultat négatif. Le maître d'état renverra son apprenti ou les parents relèveront dépités et découragés leur garçon de l'apprentissage, à moins que celui-ci ne quitte de lui-même son maître. Ou bien alors l'apprentissage sera réglé par contrat, mais le maître d'état n'est nullement fixé sur les aptitudes professionnelles du jeune homme, parce qu'il ne s'est pas suffisamment occupé de lui, surtout pas en ce qui concerne sa faculté d'adaptation à la profession. Ce n'est qu'après plusieurs mois qu'il se rend compte du manque d'aptitude chez son apprenti. Il veut alors se défaire de lui d'une manière ou d'une autre. L'un cherchera à y parvenir d'une façon correcte, l'autre d'une façon incorrecte. Mais dans les deux cas il rencontrera de l'opposition et les conséquences d'une rupture de contrat sont souvent fatales. Elles se répercutent avant tout sur l'apprenti. Tout le plan péniblement élaboré de l'apprentissage est détruit. L'enthousiasme l'est aussi, de même que l'esprit de sacrifice des parents. Dans un grand nombre de cas, on en est là et la famille se voit augmentée d'un sans profession et avec elle notre communauté publique.

Que faire pour prévenir tout cela? Pour les parents: Se montrer plus prudents dans le choix d'une profession et d'une place d'apprenti. Pour les chefs d'entreprise: Choisir aussi avec plus de soin les apprentis. Les parents comme les chefs d'entreprise agiront sagement en s'adressant au Conseil d'apprentissage le plus rapproché de leur domicile.

Secrétariat central

de l'Association suisse de Conseils d'apprentissage et de protection des apprentis.

L'industrie hôtelière au Tessin.

On écrit de Lugano à la «Feuille d'avis de Montreux»:

Pendant les récentes vacances de Pâques et à l'occasion de la Fête des fleurs à Locarno, l'affluence des touristes a été très grande au Tessin. Pendant deux semaines, le service du transport des voyageurs fut surchargé, car, aux touristes habituels, se sont joints cette année les nombreux pèlerins qui, des pays catholiques du Nord de l'Europe, se sont rendus à Rome pour assister aux cérémonies de la semaine de Pâques, plus solennelles qu'à l'ordinaire du fait de la célébration de l'Année Sainte. Les C. F. F. se sont acquittés de leur tâche à la satisfaction générale et ils méritent la reconnaissance du peuple suisse — si tant est que l'on ose parler de reconnaissance — d'une république.

Non seulement l'opinion publique, mais les autorités cantonales elles-mêmes sont toujours plus convaincues de l'importance économique sans cesse croissante que prend notre industrie

touristique au Tessin. Dans son compte-rendu sur l'année 1924, le Département cantonal du travail s'occupe pour la première fois de cette industrie; voici dans quels termes:

«L'industrie touristique est, évidemment, limitée à deux régions: Lugano et Locarno — mais elle constitue la principale ressource économique de ces deux villes et de la contrée avoisinante. Lugano signale des chiffres considérables dans la statistique des hôtels. Plus de 95.000 personnes sont descendues en 1924 dans les hôtels de Lugano, Caslagnola et Paradiso; le chiffre est presque impressionnant si l'on songe aux difficultés énormes d'ordre politique et spécialement d'ordre économique qui empêchent la reprise normale du mouvement touristique international dans un pays tel que le nôtre, dont le change est quasi prohibé à l'égard des pays à monnaie dépréciée.

«Locarno également a eu, en 1924, une année très favorable à l'industrie hôtelière; elle a enregistré au total 28.522 touristes. En ce qui concerne la nationalité des touristes, les Suisses occupent comme de juste le premier rang. Immédiatement après viennent les Allemands, qui, depuis quelques années, se distinguent non seulement par leur nombre, mais aussi par leur «qualité». Viennent ensuite les Anglais, les Américains etc. En procédant par hypothèse et tout en nous tenant à un niveau moyen, nous ne croyons pas exagérer en estimant à 5 jours la durée du séjour de chaque touriste, avec une dépense approximative de 150 francs, par personne. Nous arriverions ainsi à une somme d'environ 15 millions, que les touristes laissent dans notre pays. Si hypothétique et approximatif qu'il soit, ce chiffre nous permet de juger l'importance de l'industrie hôtelière dans la vie économique du Tessin.

«Le même département cantonal du travail a élaboré une statistique du nombre des hôtels, des lits, du personnel et des nationalités représentées. Sur les 155 hôtels pour étrangers que possède le Tessin, 68 se trouvent dans la région de Lugano et 51 dans celle de Locarno. Sur le nombre total de 6060 lits 3389 sont à Lugano et 1491 à Locarno. Le personnel d'hôtel se monte à 1484 personnes, dont 640 hommes et 843 femmes. Le chiffre est considérable et dépasse celui de tout autre industrie du canton.

«La nationalité du personnel d'hôtel est en majeure partie suisse. Peu nombreux sont les Tessinois qui figurent dans cette carrière et, s'il en est, ils sont affectés à des services secondaires. La connaissance des langues et la préparation professionnelle jouent un rôle de premier rang dans la carrière hôtelière. «Les Tessinois, remarque judicieusement le département du travail», ne connaissent encore trop et négligent cette activité non seulement du point de vue purement professionnel, mais aussi du point de vue économique. Nous voyons en effet les plus grands hôtels du Tessin ayant à leur tête un directeur ou un propriétaire de la Suisse allemande. Il est des Tessinois qui sont propriétaires ou directeurs de grands hôtels mais ces derniers, en Italie, en France, en Angleterre etc.; et nous voyons de nombreux cuisiniers et sommeliers de la vallée de Blenio et de Brissago continuer une vieille tradition professionnelle; mais soit les uns soit les autres restent à l'étranger, attirés qu'ils sont, sans doute, par le mouvement touristique plus intense des grands centres italiens, français et anglais.

«Si d'une part, les Tessinois doivent encourager, d'autre part, leurs jeunes gens à choisir la carrière des hôtels, ils ont également pour tâche, avec

Henri Robert, Bâle I
Porcelaines de Limoges
Cristaux de table
Argenterie Christofle & Cie., Paris

Otto Grossmann, Aarau
Topf-, Balkon- und Gruppenpflanzen
Lorbeer-Pyramiden und Kronenbäume
Verlangen Sie Spezialpreisliste!
Baumschulen la. Referenzen Gartenanlagen

Berücksichtigt die Hotel-Revue-Inserenten!

Teller- und Platten-Abwaschmaschine „Tornado“
Vollkommenste Maschine hinsichtlich
Leistungsfähigkeit
Wirtschaftlichkeit
Leichter Bedienung
Solider Konstruktion und
Hygienischer Vorteile
Tornado A.-G. Bern
Verlangen Sie Prospekte und Referenzen!

DELVA
Filiälen:
LUGANO
ST. MORITZ
Gleiches Haus
DECO S.A.
Milano/Genova
Merano/Stresa
KOMFORT & HYGIENE
HABEN SIE DURCH UNSERE
GUTEN APPARATE UND
FEINEN INSTALLATIONEN
Besuchen Sie unsere Ausstellungen
Verlangen Sie unverb. Ingenieurbesuch
DELVA A.G.
Telephon 7924
Hof 7924
Sanitäre Anlagen Zentralheizungen Warmwasserbereitungen etc. jeder Art und Umfangs

Haute Italie
Causa retraita del commercio. a vendere:
Hotel-Restaurant
avec Bar très fréquenté. Composé de 35 chambres, 40 lits, garage, grand jardin. 3 km de distance de Varese, sur la ligne Porto Ceresio-Varese-Milan. Affaire excellente 30.000 francs suisses. — S'adresser à De Paoli Pompeo, Induno Olona (Varese) Italia. 5482

Occasion exceptionnelle
A vendre ou à louer (Lac Léman) gentil hôtel meublé 30 chambres, 50 lits tout confort; jardin; garage; salles pour sociétés. Prix global 160.000 francs; location annuelle 4000 fr. Ecrite sous B. N. 2075 à la Revue suisse des hôtels, Bâle 2.

S. GARBARSKY
Bahnhofstrasse 69 A — ZÜRICH
Spezialität: Feine
Herren-Wäsche
nach Mass
Popeline, Seide, Zephir und Flanelle
Kataloge stehen gerne zu Diensten
Langjähriger Lieferant für die Hotelkundschaft.

Déclaration
Pour éviter toute confusion, je porte à la connaissance de mon honorable clientèle que je voyage exclusivement pour la maison Hermann Rivinus à Zurich et que je n'entretiens aucune relation d'affaires avec la maison Fritz Danuser, Zurich, successeur unique de Schopf & Cie.
Zurich, Mai 1925. **Mme. Grete Rivinus.** div. Schopf.
120

Kühlmaschinen
hochwertige, Kohlen- und Ammoniak-Systeme für Metzgereien, Hotels, Molkereien und Lebensmittel-Industrie
L. A. RIEDINGER
A.-G. für Kühlmaschinen
ZÜRICH, Sihlquai 65

l'aide de la Confédération et des C. F. F., d'améliorer, toujours davantage leurs communications internationales (Centovalina, chemin de fer du St. Bernardin et de la Nuferen), et internationales (route de Gandria, route Maraggia, val d'Intelvi etc.); tels seront les moyens de faire connaître à un nombre toujours plus grand de touristes suisses et étrangers les beautés de ce pays, — et de ramener la vie économique affaiblie par l'après-guerre.

Les services d'autocars en France.

Aujourd'hui, dans les voyages, on n'a plus seulement une mission à remplir ou des affaires à traiter; on y recherche son propre plaisir, la satisfaction d'une légitime curiosité et du désir de connaître et d'admirer des pays inconnus. Grâce à l'amélioration des conditions sociales, à la diffusion de l'instruction et au développement énorme des voies de communication, notre siècle est devenu le « siècle du tourisme ».

C'est pour renforcer ce besoin de voyager et pour y répondre que des services touristiques de toutes sortes s'organisent et se multiplient partout: offices et agences de tourisme, syndicats d'initiative, services modernes de transports, etc. En particulier, les entreprises d'autocars connaissent actuellement une période de faveur et de prospérité.

Si l'autocar n'a pas la vitesse du train — ce qui n'est pas un désavantage du point de vue touristique, — il possède du moins l'heureux privilège de passer presque partout. Rien ne l'arrête dès qu'il existe une route carrossable. Les fortes pentes de la montagne ne lui font point obstacle. Il ne connaît pas l'ennui des longs tunnels et des interminables franchées de chemins de fer qui masquent à tous moments le paysage.

Le touriste se trouve en contact étroit avec la nature, qu'il peut admirer à loisir. Au point de vue de la sécurité, le car n'a rien à envier au train. Sa grande qualité, c'est la souplesse: il s'adapte au temps et aux circonstances; il n'est pas assujéti au respect d'un horaire inflexible, dont il ne faut pas s'écarter d'une minute; il s'arrête aux endroits les plus pittoresques et peut dans une certaine mesure modifier son itinéraire.

En France, les compagnies de chemins de fer ont compris tout le profit qu'elles pouvaient tirer des autocars, en annexant à leurs lignes cet élément de souplesse pour atteindre des lieux qu'elles ne desservaient pas jusque-là. Leurs services d'autocars, organisés dans les plus belles régions touristiques, intensifient, en été notamment, la circulation des voyageurs sur les voies ferrées de leur réseau.

La Compagnie du P.-L.-M., en particulier, a su remarquablement organiser ses services automobiles. Ses voitures grises et rouges, avec leurs quatorze fauteuils très confortables, sillonnent la plupart des routes pittoresques du réseau. Des traités régissent l'organisation des services, l'établissement des horaires et des tarifs, le choix d'un matériel de toute sécurité, le recrutement d'un personnel expérimenté, ont été passés avec des entrepreneurs ou des sociétés offrant toutes garanties. La compagnie délivre même à l'avance des billets à coupons combinés pour le chemin de fer et l'autocar. Pays de montagnes, pays de collines et de plateaux, sites merveilleux de la plaine et de la mer tout a été prévu dans les circuits réguliers du P.-L.-M.

Voici d'abord, tout près de Paris, le centre de Fontainebleau. Dans la vallée inférieure du

Rhône, c'est le centre d'Avignon, d'où rayonnent quatre circuits touristiques. Tout au sud, la mer se déroule sous les yeux du voyageur qui emprunte la route des Maures et de l'Estérel, la mer et aussi la montagne. Plus loin encore, en Corse, la compagnie a créé de multiples services, souvent au travers de vertigineux défilés.

L'Avallonnais, le Morvan, la Bourgogne ont été eux aussi dotés de lignes automobiles. Puis ce sont les circuits du Massif central: la route thermique d'Auvergne, les environs de Clermont, de Vals, du Puy.

Mais l'artère automobile principale du P.-L.-M., c'est la route des Alpes et du Jura, avec ses services annexes. En huit jours, les 1200 kilomètres qui séparent Nice de Belfort peuvent être parcourus par tronçons successifs. Nice (col de la Cayolle, 2352 m.), Barcelonnette (col d'Izoard, 2388 m.), Briançon (le Lautaret, 2075 m.), Grenoble (par la Grande-Chartreuse, Chambéry, le lac du Bourget, Aix-les-Bains), Annecy, Chamouy, Evian, Genève, Besançon (l'auclie, 1323 m.). Belfort sont les grandes étapes de cette magnifique randonnée touristique. Une variante passe par le Lautaret, le col du Galibier et la Maurienne. A droite et à gauche, des points et des circuits desservent toutes les villes et tous les sites intéressants des Alpes, du Jura, du Doubs, du Jura.

La Compagnie du P.-L.-M. augmente encore ses services pour 1925 avec les lignes nouvelles Marseille-Menton, Grenoble-Turin, Grenoble-Le Puy-Vichy, Vichy-Gorges du Tarn, des circuits autour de Nîmes, etc.

La route des Alpes et du Jura se raccorde sans interruption à celle des Vosges. Mais ici les services appartiennent aux Compagnies de chemins de fer de l'Est et d'Alsace-Lorraine. Les chemins de fer de l'Est ont créé deux centres de tourisme: Belfort et Vittel-Contrexéville. En Alsace, nous avons les centres de Mulhouse, Colmar et Strasbourg. Croisant la route des crêtes, qui domine les vallées de la Moselle et du Rhin, nous avons la route de Vittel à Colmar par Gérardmer et la Schlucht. En outre, les chemins de fer d'Alsace-Lorraine ont organisé, au départ de Strasbourg, de nombreux services d'autocars vers Obernai et Sainte-Odile, vers Niederbronn et le lac de Hanau, vers Mulhouse par Sélestat, vers Liège, Lunéville, Nancy, Verdun, la vallée de la Meuse, Dinant et Namur.

Enfin la Compagnie du Midi a créé la route des Pyrénées, de Biarritz à Cèrberre par Eaux-Bonnes, Cauterets, Luchon et Vernet-les-Bains. Elle s'élève jusqu'à 1913 m. au col de Puyomoren et même jusqu'à 2222 m. au col du Tourmalet.

Comme on le voit, aussi bien que la Suisse et même avant la Suisse, la France a compris l'utilité des services automobiles pour ramener dans le cadre de la vie nationale des régions auparavant dépourvues de moyens de communications et confinées dans le cercle étroit de leur existence particulière, et qui, développant le sentiment esthétique vis-à-vis de la nature, attirent devant les plus beaux sites des foules d'admirateurs.

L'unification des formats du papier.

L'administration fédérale des postes et des télégraphes s'occupe depuis plusieurs années de cette question, très importante pour le monde des affaires. Le nombre des partisans de l'unification,

considérable déjà, s'accroît d'année en année et l'on peut envisager comme prochain le moment où l'on passera aux réalisations pratiques.

La guerre mondiale et ses conséquences économiques ont eu sur la réforme maintenant commencée une influence décisive. Comme dans tant d'autres domaines, la crise fit ressortir la nécessité de simplifier la production et de la rendre moins coûteuse. C'est pour obtenir ce résultat que l'industrie a recours à l'unification ou normalisation.

On entend par normalisation toute conception, fixation, adoption ou prescription de systèmes ordonnés, basés sur des idées ou des formes fixes et destinés à s'adapter, dans les domaines les plus variés, aux faits ou aux événements qui se répètent constamment. La normalisation provient d'expériences acquises. Tout en demeurant susceptible d'adaptation et de développement, elle doit être soustraite à l'arbitraire individuel. C'est l'organisation substituée au chaos et au manque d'ordre et de loi.

Parmi toutes les questions dans le domaine desquelles des efforts sont tentés de nos jours pour remplacer le régime de l'arbitraire et du bon plaisir par un règlementation judicieusement comprise, l'unification des formats du papier, envisagée du point de vue de l'ensemble de ses effets, occupe certainement une place de premier rang. Si les avantages de cette unification sont moins appréciables tant qu'elle est pratiquée sur une petite échelle, il en sera tout autrement lorsqu'elle déploiera ses effets sur toutes les correspondances commerciales, sur les lettres, sur la poste, sur l'industrie des arts graphiques, sur celle des installations de bureaux, etc. Ces avantages seront alors d'une importance pratique et économique si considérable que tous les gros consommateurs de papier — et les hôteliers sont du nombre — ont intérêt à voter à ce mouvement la plus grande attention et à y participer le plus tôt possible.

De longues études ont abouti à l'adoption de la feuille-type d'un mètre carré de superficie, du format 840 x 1188 mm. En plant cette feuille en deux, en quatre, en huit, etc. on obtient les différents formats de la série-type A. Le grand format fondamental de cette série, plié en quatre, donne la feuille-type de la lettre, soit 210 x 297 mm. Cette feuille remplace les formats actuels in-folio et in-quarto. Le nouveau format, du point de vue notamment des autorités et des administrations, répond parfaitement au but désiré. La fusion des deux formats in-folio et in-quarto en un format normal intermédiaire supprimera un dualisme très désagréable pour tous ceux qui doivent se servir de classeurs et aura comme conséquence une forte économie de papier.

Le nouveau format in-octavo ou format de memorandum aura pour dimensions 148 x 21 cm. et sera donc légèrement plus grand que le memorandum actuel. Il sera d'autant plus favorablement accueilli que le memorandum est beaucoup plus employé qu'avant la guerre, soit à cause de la nécessité de faire des économies, soit parce que la machine à écrire permet la réduction des interlignes et une meilleure utilisation du papier.

Le format de la carte postale, actuellement 9 x 14 cm., pourra être porté dès le 1er octobre 1925, dans les pays faisant partie de l'Union postale universelle, à 105 x 148 mm.

En plant deux fois la feuille-type de la lettre et une fois le memorandum, on les ramène exac-

tement au format de la carte postale, ce qui permet d'utiliser une seule et unique enveloppe normale, de 114 x 162 mm.

En résumé, brièvement, les avantages de la normalisation des formats du papier sont les suivants:

- 1) Concordance des formats des papiers d'affaires, actes, documents, dessins, etc., les plus importants, d'un meilleur ordre et plus grande clarté dans le classement et la consultation;
- 2) Restrictions dans la grande variété des formats actuels; économie de papier;
- 3) Diminution des frais de production et d'achat du papier, par la réduction à un minimum du nombre des sortes et des poids (standardisation dans l'industrie du papier);
- 4) Utilisation et impression plus économiques; suppression de toute rognure ou perte dans l'emploi des feuilles pour les divers formats d'une même série normale;
- 5) Economie notable de place, lorsque l'unification sera généralisée, dans les meubles et autres installations de bureaux, d'archives et de bibliothèques;
- 6) Simplifications dans l'exécution du service postal; simplifications et économies dans l'emballage (enveloppes, paquets, caisses, ballots) et dans l'expédition des imprimés en formats normalisés.

Par arrêté du Conseil fédéral du 4 juillet 1924, l'emploi des formats normaux a été décrété obligatoire pour l'administration générale de la Confédération et pour les chemins de fer fédéraux. De même, des autorités et administrations cantonales et communales, notamment celles des grandes villes, ont déjà adopté, pour leurs services, les formats unifiés, ou en préparent actuellement l'introduction. Dans l'industrie, quelques grandes maisons ont pris les devants et d'autres ont déjà suivi. D'importantes entreprises et corporations privées s'occupent à leur tour de la question. Enfin, les fabricants suisses de papier, de même que les imprimeries et les industriels de l'art graphique en général adoptent de plus en plus les nouveaux formats normaux.

Les hôtels, grands consommateurs de papier pour leur correspondance et leur matériel de propagande, ne seront pas les derniers à adopter l'innovation dont nous avons exposé les grandes lignes. Les intéressés trouveront des détails plus complets, notamment sur les séries ou formats complémentaires, dans une plaquette que vient d'éditer l'administration des postes et des télégraphes suisses, intitulée: «Unification des formats du papier». Nous renvoyons à cet opuscule nos lecteurs partisans du progrès et de l'économie.

Sociétés diverses

L'Association italienne des hôteliers comprend une nouvelle section importante, celle de Meran, qui vient de se constituer définitivement sous la présidence de M. Ferdinand Bauduin, de l'hôtel Adler. La Société des hôteliers de Meran compte 45 membres affiliés des maintenant à l'Association italienne; 19 dirigent des hôtels et 24 des pensions.

Alsace-Lorraine. Les 12 et 13 mai aura lieu à Saverne le 32me congrès de la Fédération des Hôteliers, Restaurateurs et Dégustants d'Alsace et de

Schuster's Doppicho sind gut!

RIDEAUX A.-G.
ST. GALLEN
Größtes Spezialhaus der Schweiz für Vorhänge.

OCCASION
200 Paar
Vitrage Guipure
50x140 cm. Prima Qualität.
Per Paar Fr. 4.20.

HOTEL SYSTEM EHRENBURG

ELEKTROLICHTREKLAME
GEBR. EHRENBURG-LUZERN

Spezialhaus für
Feine Veltliner
M. Christoffel & Cie., Chur

Fleisch ins Hotel

Prompte Lieferung aller Fleisch- und Wurstwaren an Hotels, Restaurants und Pensionen in der ganzen Schweiz!

Auf Wunsch Preisliste oder Vertreterbesuch.

RUFF
Wurstfabrik und Metzgerei
Zürich, Telefon Schaub 7740

„REINEVELD“ IN DELFT
Holländische A.-G. Gegr. 1893
ist eines der ältesten und bedeutendsten Werke Europas für

WÄSCHEREI-MASCHINEN

solidester und wirtschaftlichster Ausführung. Referenzen der besseren Wäschereien in Frankreich, England und Holland.

MELFOR
AROMATISCHER SPEISE-ESSIG
AUS HONIG & FEINSTEM KRÄUTERSAFT
Goldene Medaille an der Kochkunstausstellung in London.
Verlangen Sie Prospekt und Gratismuster.

Schweiz. Speise-Essig-Fabrik
MELFOR - COMPAGNIE AARAU

NEUCHÂTEL CHÂTENAY
Fondé 1796
HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY
Berne 1914

MITES
Destruction infallible et radicale. Procédés nouveaux et hygiéniques. Désinfection après malades et décès.

Grutter & Cie., Montreux
57, Rue Port
Téléphone: 1128 et 594.
Les plus hautes références officielles.

Hotelsekretär-Kurse
Gründliche und praktische Ausbildung in allen kommerz. Fächern (Bureau- und Verwaltungsdienst) der modernen Hotel- u. Restaurantbetriebe. Alle Fremdsprachen. Freie Wahl der Fächer. Man verlange Prospekt H. — 110
Gademans Fachschule, Zürich, Gessnerallee 32.

Billards - Accessoires de billard
Marchandises de lre qualité. Prix modérés. Se recommande:

Fr. Bæriswyl, Zürich 6
Telephon Hottingen 3509 — Schindlerstrasse 20.

STEPPEDECKEN- UND BETTWAREN-FABRIK
A. Staub & Cie., Seewen (Schwyz)
Spezialfabrik für Hoteldauendecken in Satin, Seide etc.

Matratzenschoner, Deckbetten in Federn und Flaumfüllung, Kissen etc. Wolldecken in allen Preislagen. Reinigen von Bettfedern u. Flaum. — Umarbeiten von gesteppten Daubendecken.

Daunen und Federn. Billige Preise, prompter Bedienung.

Zu verkaufen
Bad-Hotel in schönster Lage, 40 Betten, Restaurant, grosser einziger Vereinssaal, Kino, sofort zu übergeben. — Offerten unter Chiffre H. T. 2722 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Sorgen Sie für die Bequemlichkeit Ihrer Gäste

Rohrmöbel
Paddelmöbel in naturweissen oder jede Nuance gerichtet; wetterfeste Garten- und Terrassenmöbel. Jede Liefer- u. Fabrikation nach Katalog oder gegebenen Modellen.

Rohr-Industrie, Rheinfelden

Beste Ostschweizer- und Tiroler-Spezial-Weine

A. RUTISHAUSER & CO. A.-G. SCHERZINGEN
(MUGGEN) 117

la Basse-Lorraine. Le programme des travaux du congrès et des diverses festivités prévues, banquet, bals, excursions, remplit une jolie brochure de 26 pages. Les cartes de banquet coûtent 35 francs, y compris les vins, champagne, café, liqueurs et pourboire. C'est une belle manifestation corporative qui se prépare à Saverne.

L'Association des Vaudoises a tenu le 3 mai, à l'hôtel de la Paix, à Lausanne, une assemblée des délégués des sections. Elle a décidé de participer à la Journée des costumes nationaux organisée à Berne à l'occasion de la 12^{me} Exposition suisse d'agriculture. Cette manifestation, fixée aux 12 et 13 septembre, suscite un grand intérêt, dans la Suisse allemande en particulier. Des groupes importants y participeront, notamment de Zurich et des Petits-Cantons. On évalue à 1500 personnes le nombre des visiteurs de la manifestation, du grand cortège costumé prévu au programme. Le port des costumes nationaux sera accompagné de l'exécution de chants populaires.

Association des stations balnéaires suisses. Le Vorort de Rheinfelden de cette association prie de lui envoyer le plus tôt possible les réponses aux questions concernant le guide. La semaine dernière, 11 stations avaient déjà répondu dans un sens affirmatif. — Les coupures de journaux sont toujours en circulation; on est prié de veiller à leur prompt réexpédition. — La direction générale des postes a refusé de faire droit à la demande d'autorisation d'emprunt des timbres de la Société suisse des stations balnéaires. Les timbres de la Société suisse des stations balnéaires, tels qu'ils sont depuis longtemps introduits dans les pays voisins. — Les membres recevront prochainement un échantillon pratique de type uniforme de thermomètre pour bains; ils sont priés de faire connaître sans retard leur opinion.

On rappelle que le service de renseignements de la Société suisse des hôteliers, à Bâle, distribue sur demande des prospectus d'hôtels et d'établissements balnéaires membres de la Société. Le matériel de propagande doit être envoyé directement à Bâle. — L'Office suisse du tourisme a écrit une excellente préface pour le nouveau guide; les membres en recevront prochainement une copie à l'examen.

Questions professionnelles

A propos de bagages. Un lecteur de la revue berlinoise «Verkehr und Bäder» lui écrit: «Dénient des déplacements, j'ai été souvent très mécontent du sans-gêne avec lequel beaucoup d'employés d'hôtels traitent les bagages des voyageurs. Malles et valises sont jetées brusquement par terre sur le sol ou servent même de marchepied. Le voyageur a dû tant plus de mal de se mettre en colère du traitement infligé à ses fidèles compagnons de route lorsqu'il s'agit d'objets neufs ou presque neufs, qu'à d'âpres trébucher. Sous la main d'un personnel distraité, négligent ou malintentionné, l'élégance d'une valise ou d'un bagage disparaît. On y colle à profusion des étiquettes ou l'on y fait des signes et des inscriptions à la craie, des abus qui enlèvent tout le plaisir d'avoir un bagage soigné. Il serait très à souhaiter que les hôteliers enjoignent à leurs employés chargés de la manipulation des bagages de traiter avec plus de soins et d'égards la propriété du voyageur et qu'ils ne recussent pas s'il leur faut devant des sanctions sévères si leurs ordres ne sont pas obéis. Dans les deux cas, en outre, s'exposent à être rendus responsables, par les voyageurs des dommages causés aux bagages par leur personnel. Ils agissent donc dans leur propre intérêt en veillant à la manipulation soignée des effets des clients par les employés de leurs hôtels.» — Les abus de ce genre sont heureusement plutôt rares en Suisse. Il ne serait pas superflu cependant d'ouvrir un œil vigilant sur ce détail de l'exploitation hôtelière. Si un employé a des raisons d'être mécontent, ce n'est pas sur les bagages qu'il doit se venger.

Ouest français. Dans la deuxième semaine d'avril a eu lieu à Nantes le Vème congrès de la Fédération des hôteliers de Bretagne et de l'Ouest. De très importantes séances de travail ont permis d'étudier de près certaines questions qui intéressent l'hôtellerie en général, notamment celle des achats en commun et celle du pourboire. La Chambre nationale de l'hôtellerie française possède une organisation d'achats en commun: le Comptoir hôtelier. Celui-ci est maintenant installé à Paris, dans un immeuble dépendant du «Boulevard Marché», mais séparé des magasins ouverts au public ordinaire. Le Comptoir hôtelier a eu des débuts pénibles. Il a fallu vaincre des résistances acharnées; mais l'hôtelier, gros client, ne voulait plus être assimilé au client auquel on vend au prix de détail. Aujourd'hui il peut se fournir au Comptoir, en bénéficiant de remises et de crédits saisonniers ou à long terme, de tout ce qui entre dans le matériel d'un hôtel. — M. Barrière, président de l'Alliance internationale de l'hôtellerie, a pris la parole au sujet du pourboire. Il convient que la question ne comporte pas de solution absolue. Jetant un coup d'œil sur la Suisse, qu'il appelle «reine de l'industrie hôtelière, fortement organisée», il souligne que des directives y ont été données aux hôteliers, mais que la règle y est précisément l'absence de règle. Chaque hôtelier suisse est laissé maître chez lui. La France doit-elle suivre l'exemple de la Suisse ou, au contraire, imiter l'Italie, où le pourboire est également déprimé? Dans deux voyages à Rome, le premier sous le régime du pourboire, le second après son abolition, M. Barrière a pu constater la deuxième fois un relâchement du service. Néanmoins il se garde bien de franchir. Pour la Bretagne, où le public n'est pas sympathique au pourboire, il propose le pourcentage sur la note dans les hôtels de luxe et partout où la générosité du client est la juste récompense d'attentions spéciales.

Le personnel hôtelier français, depuis la guerre, semble s'engager de plus en plus dans la voie de la discipline syndicaliste. Le Cartel de l'industrie hôtelière a adopté comme mots d'ordre: monopolisation du placement, applica-

tion des décrets sur la loi de huit heures, suppression du pourboire, hygiène des cuisines, minimum de salaires. — Le Cartel se déclare adversaire du placement privé, mutualiste et même syndical, ces systèmes favorisant les patrons et les boursiers de grève, il réclame la monopolisation étatique du placement au bénéfice du système partitaire. On sait que cela veut dire: «A en croire le Cartel, dont «l'Humanité» de Paris est le porte-voix, les cuisiniers français travailleraient dans des conditions qu'il appelle «scandaleuses». Il affirme sans broncher que «les cuisines, en sous-sols, sont le réceptacle de toutes les malpropretés de la rue. Les égouts y envoient les odeurs les plus désagréables, ainsi que les W. C. Et, pour couronner le tout, nombreux sont les rats et cafards. On peut ajouter à cela la chaleur étouffante et la mauvaise aération. N'y aurait-il pas un peu d'exagération dans ce tableau réaliste? — Le Cartel déclare que le pourboire joue un rôle néfaste, parce qu'il oppose les uns aux autres les travailleurs de l'hôtellerie en leur créant des intérêts opposés. Il réclame en conséquence le salaire fixe. — Il est possible que la situation de certaines catégories d'employés d'hôtels, en France et à Paris notamment, ne représente pas un idéal. Mais ce ne sont pas les élucubrations manifestement exagérées du Cartel, ni les meetings à la Bourse du Travail qui parviendront à l'améliorer, les grèves enore moins. Il y a pour cela des moyens plus loyaux et beaucoup plus efficaces. Le Cartel aurait une excellente idée, par exemple, de former un peu moins d'orateurs syndicalistes et un peu plus de bons employés spécialisés qui monteraient promptement en grade.

Informations économiques

Statistique de l'I.U.S.S. Le chiffre indice du bureau statistique de l'Union suisse des sociétés de consommation était au 1^{er} avril, avec 168,9 %, à peu près au même niveau que celui des mois précédents. On a constaté une différence en moins de 3 points à peine par rapport au chiffre du 1^{er} mars, qui était de 180,5, contre 180,2 au 1^{er} avril. Cette baisse sera, plus sensible avec la diminution du prix du pain et des farines intervenue après le 1^{er} avril.

Le coût de la vie en mars. Le chiffre-index du prix de la vie n'a subi qu'une modification insignifiante au cours du mois de mars. Aven des 8 groupes de denrées alimentaires n'a accusé de hausse; le prix des œufs a diminué de 9 %, celui de la viande de 1 %; la même baisse s'est manifestée également dans le groupe des pommes de terre et des légumineuses. Ces trois groupes présentent une hausse de 68 % en mars par rapport à 1914. Le chiffre-index du combustible n'a pas varié et celui de l'alimentation a présenté une hausse de 1 %. Le renchérissement global de l'alimentation, du chauffage et d'éclairage et de l'habillement s'élève, comparativement au mois de juin 1914, à 67-70 % en mars contre 70 % le mois précédent.

Retrait des billets de banque allemands. En vertu de la loi sur les banques du 30 août 1924, tous les billets de la Reichsbank portant une date antérieure au 11 octobre 1924 sont retirés de la circulation, pour autant qu'ils ne l'ont pas déjà été auparavant. A partir du 5 juin 1925, ces billets perdront tout caractère monétaire légal. Le paiement. D'ici au 5 juin 1925, ils peuvent être remis en paiement dans n'importe quelle succursale de la Reichsbank ou échangés contre des moyens légaux de paiement sur la base fixe dans la loi sur les banques, à savoir 1.000.000.000 d'anciens marks pour un «Reichsmark» actuel. Les coupures inférieures à 10 milliards de marks doivent être livrées en paquets dont la valeur totale ne doit pas dépasser 10 milliards. Ces paquets doivent être confectionnés selon les usages établis dans le trafic des billets de banque.

A Monaco. Les actionnaires de la Société des baux de mer et du Cercle des étrangers à Monaco, réunis le 19 avril en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1925, dont le solde bénéficiaire s'est élevé à 63.876.309 fr. 26, supérieur de 12.490.236 fr. à celui de l'an dernier et de 50.638.248 fr. à celui de l'exercice 1922-23. Il s'y ajoute le report antérieur de 2.284.980 fr. Le dividende brut a été fixé à 575 francs. Avec l'intérêt statuaire de 25 fr., le revenu total du titre entier s'élevait à 600 fr. et à 120 fr. par cinquième d'action. Il a été affecté en outre 1.277.526 fr. 18 au fonds de prévoyance; 2.953.665 fr. 49 à la provision pour taxes, droits et impôts sur les actions; 300.000 fr. à la réserve immobilière; 400.000 fr. au fonds de garantie des retraits des employés; 10 millions à une provision pour réalisation d'un programme de grands travaux. Le report à nouveau est de 2.713.808 fr. 38.

La Société immobilière de Caux a tenu une assemblée générale le 27 avril pour étudier un programme de réorganisation financière. Le quorum des trois quarts, soit 5204 obligations, était légalement nécessaire, mais 4913 obligations seulement étaient représentées. L'assemblée a voté néanmoins, en principe, un certain nombre de résolutions dont voici les principales: L'échéance de l'emprunt par obligations 5 pour cent de 2.775.200 fr. du 31 décembre 1919 de la Société immobilière de Caux, est prorogée au 30 mai 1930. Pour les six coupures à échéance de 1920, les exercices 1925-1926, 1926-1927, 1927-1928, sera attribué aux obligations un intérêt variable déterminé par l'excédent des recettes de chaque exercice, après prélèvement des frais généraux, des amortissements usuels et d'un montant convenable destiné aux améliorations indispensables aux deux hôtels. La détermination de cet excédent et de ces prélèvements aura lieu à la fin de chaque exercice, d'entente entre le conseil d'administration et les représentants de la communauté des obligataires. Pour les exercices 1928-1929 et 1929-1930, les obligations auront droit à un intérêt de 5 pour cent cumulé, dont le solde éventuel sera payable au plus tard le 30 mai 1930. Jusqu'au remboursement de l'emprunt, aucun dividende ne sera attribué aux actionnaires pour

un exercice dont le résultat n'aurait pas permis le paiement aux obligataires d'un montant minimal de vingt francs par titre de 400 francs. Un délai de deux mois est accordé, pendant lequel on cherchera à atteindre les 291 obligataires faisant défaut, après quoi sera convoquée une nouvelle assemblée.

Nouvelles diverses

Hôtel des Fougères à Caux. Nous apprenons que M. Théophile Rouge, propriétaire de l'hôtel des Fougères, à Caux sur Montreux, a changé le nom de son établissement. Celui-ci s'appellera désormais «L'Hôtel Alpina».

Les Américains en Europe. Les informations prédisent pour 1925 une grande affluence d'Américains se confinant de plus en plus. Suivant une dépêche particulière de New-York à «Gazette de Lausanne», en date de 28 avril, 200.000 Américains ont déjà retenu leurs cabines sur les navires en partance pour l'Europe au cours des mois prochains. Plusieurs transports sont partis le 27 avril avec toutes leurs cabines occupées.

Exposition culinaire en Hollande. Le 24 avril s'est ouverte à La Haye, dans les locaux du Jardin zoologique, une Exposition nationale de cuisine, de pâtisserie et de conserves alimentaires. Les récompenses consistent en médailles pour les auteurs des travaux et en diplômes pour les hôtels et restaurants où ils travaillent. En outre, deux coupes en argent sont offertes, l'une pour le meilleur plat de langouste, l'autre pour le meilleur plat d'écrevisses.

Auto-causique. Tel est le nom d'un nouvel appareil, lancé dernièrement sur le marché suisse, destiné à encastiquer automatiquement les parquets, planchers et linéaments. L'appareil est muni à son extrémité d'un réservoir dans lequel on introduit l'encastrique. Il suffit de faire fonctionner la tige du distributeur et, en restant debout, on peut encastiquer très rapidement une grande surface. Cette opération n'est pas plus pénible qu'un simple balayage.

En Italie. Le mouvement des pèlerins a été considérable à Rome pendant la deuxième quinzaine d'avril. C'est ainsi que, jusqu'au 20 avril, on avait enregistré 95 pèlerinages de l'Italie et 63 de l'étranger avec un total de 40.987 personnes. Dans la seule journée du 20 avril sont arrivés 31 pèlerinages, avec 10.371 personnes. En outre, le nombre des pèlerins isolés utilisant les trains ordinaires est très élevé. Du 20 décembre au 20 avril, l'Office de l'Anno Santo de la gare de Termini a libéré environ 80.000 cartes. Or ces chiffres sont au nombre de 12.

La saison des étrangers s'est prolongée au Tessin suivant les journaux locaux, beaucoup plus que les années précédentes. La grande affluence de la semaine après Pâques s'est maintenue pendant la deuxième quinzaine d'avril. Si le temps reste favorable, Locarno, Lugano et leurs environs enregistreront cette année un nombre de visiteurs inconnu jusqu'à présent. Le funiculaire du San Salvatore fait de superbes recettes. Le dimanche 19 avril, les courses ont été interrompues du matin au soir avec des voitures toujours complètes. Le funiculaire du Monte Brè a été également très fréquent.

La Suisse à l'étranger. Le groupe de la Nouvelle Société helvétique de Buenos-Aires vient d'avoir sa dernière assemblée annuelle. Son activité a été normale. Cette société a entretenu d'excellents rapports avec le Secrétariat des Suisses à l'étranger à Fribourg comme d'ailleurs avec toutes les sociétés suisses de l'Argentine. Cette Société s'active possède un véritable bureau de placement. Elle a réussi à fournir des places à 177 compatriotes. Elle est en même temps le représentant de l'Office suisse du tourisme en Argentine. Grâce aux efforts de M. Egger, ministre de Suisse en Argentine, la Société a obtenu une subvention fédérale en récompense des services rendus aux immigrés suisses. Le nombre des membres de ce groupe s'élève à 515. Le nouveau président en est M. Louis Aguet, Conde 2040, Buenos-Aires.

Hôtels incendiés. Un terrible incendie a détruit partiellement Palm Beach, une des plus fameuses stations d'hiver de la Riviera américaine. En moins de deux heures, le plus grand hôtel de la place, le «Breakers», fut entièrement détruit ainsi que les villas adjacentes. Trois autres hôtels eurent successivement le même sort. Activé par un vent violent, le feu, qui s'était déclaré dans les étages supérieurs du «Breakers», gagna bientôt l'hôtel «Palm Beach», puis le «Royal Poinciana» et le «Bradley-Club», le plus célèbre établissement de jeux d'Amérique, fut également la proie des flammes. La panique qui s'empara des riches baigneurs, pour la plupart sur la plage quand éclata l'incendie, donna lieu à des scènes indescriptibles. Certains essayèrent, au péril de leur vie, de sauver leur bagage et leurs bijoux. D'autres promirent d'énormes récompenses à des sauveteurs volontaires, qui en profitèrent pour dilapider avec leur butin. Des bandes de pillards envahirent bientôt les décombres. Il fallut décrier la loi martiale et deux compagnies de la garde nationale furent chargées de rétablir l'ordre.

Un nouvel hôtel de luxe à Rome. On vient d'inaugurer à Rome l'hôtel Plaza, bâti sur l'emplacement de l'ancien hôtel Bertolini, place San Carlo al Corso. Il présente le maximum de luxe et de confort. Chaque chambre a coucher et chaque appartement ont leur salle de bain et autres accessoires hygiéniques les plus modernes. La centrale téléphonique automatique relie les chambres entre elles et aux services de l'hôtel. Il n'y a pas de sonneries bruyantes, mais une installation de signaux lumineux en trois couleurs. La lumière électrique est répandue partout à profusion. Les ascenseurs et autres machines marchent à l'électricité. Au 5^{me} étage se trouve une salle pour banquets et thés dansants, avec une magnifique terrasse et un jardin d'été. Il y a des salons à tous les étages, mais surtout au rez-de-chaussée. Tous sont superbement décorés. Ils sont destinés aux réceptions, aux

banquets, aux fêtes, et leurs dimensions permettent de recevoir un grand nombre d'invités. On a soigné tout particulièrement l'installation des ventilateurs; le système adopté donne une température constante et agréable, quelle que soit l'influence du public. Les travaux de démolition de l'hôtel Bertolini et de construction de l'hôtel Plaza ont duré trois ans. L'initiative de cette belle entreprise est due à l'Union des hôtels de luxe de Rome et spécialement à son administrateur délégué, M. A. Pifferrer. L'hôtel Plaza est dirigé par M. Alfred Janssen.

Trafic

Les C.F.F. et les marchandises. Le conseil d'administration des C.F.F. a décidé à l'unanimité, conformément aux propositions de la direction et en considération des résultats défavorables de l'exploitation pour l'exercice 1924-1925, de ne pas entrer en matière, pour le moment, sur le projet de réduction des tarifs pour le transport des marchandises, réduction qui était prévue pour le 1^{er} juillet. — Les autocamions ont un bel avenir.

Correspondances directes Angleterre-Suisse. (O.S.T.) Le train direct de saut Angleterre-Suisse, qui circule à partir du 2 avril 1925 par Boulogne-Laon, sans passer par Paris, (Londres Viet. dép. 14.00) pour Delle une correspondance directe pour Berne et au-delà (Berne arr. 8.20). — Le train à une voiture directe III classes Boulogne-Milan, via Berne-Lochesberg-Simplon, qui au retour de Milan roule, par le Simplon-Lochesberg-Berne-Delle, sur Paris et Calais (Milan dép. 15.30, Berne arr. 22.24, dép. 22.32, Paris arr. 9.25, Calais arr. 15.07, Londres arr. 19.15).

Service de wagon-lits Calais-Paris-Brigue. (O.S.T.) Un wagon-lits Calais-Paris-Brigue circule, à partir du 5 avril, journellement (au lieu de trois fois par semaine) dans les trains suivants:

	Londres Viet.	arr. 19.15
11.00 dép.	Caen	" 15.07
14.40 " "	Paris-Est	" 9.25
20.40 " "	Berne	dép. 22.32
8.20 arr.	Brigue	dép. 22.24
8.32 dép.		dép. 20.06
10.47 arr.		

Les taxes postales. La direction générale des postes communique: «Un bureau de presse vient de répandre dans quelques journaux la fausse nouvelle que la direction générale des postes préparait en ce moment un rapport sur des réductions de taxes postales pour une somme de 15 millions de francs. On sait que M. le conseiller national Micheli a présenté un postulat invitant le Conseil fédéral à examiner si, en présence des résultats d'exploitation favorables de la poste et des statistiques en 1924, la réduction de certaines taxes ne serait pas indiquée, puis à renvoyer les Chambres sur le résultat de cette étude. Il est exact que l'administration des postes s'occupe actuellement du rapport présenté à ce sujet et il est vrai aussi qu'elle a calculé, il y a plusieurs mois déjà, que la portée financière de l'abaissement d'un groupe déterminé de taxes atteindrait le chiffre de 15 millions de francs. La combinaison de ces deux seuls faits réellement existants, pour donner à la publication de la note précitée, est par contre le produit exclusif d'une fantaisie de journaliste.»

Horaires du Simplon. La délégation internationale du chemin de fer du Simplon, réunie à Berne, a approuvé divers rapports. Le prochain horaire, qui sera en vigueur du 5 juin 1925 au 14 mai 1926, apporte de sensibles améliorations à la situation actuelle. Ainsi le train de luxe Simplon-Orient Express gagnera douze heures sur l'ensemble du parcours Paris-Constantinople et vice-versa. Le direct Orient (trains 43 et 36), qui est, en quelque sorte, une doublure du train de luxe, mais possède les trois classes sur la plus grande partie de son parcours, réalise un gain plus appréciable encore de 34 heures entre Paris et Constantinople, et de 31 h. en sens inverse. En effet, le train 43 sera suivi, à 20 minutes de distance, d'un nouveau train direct (143, Milan-Modosola-Brigue), qui continuera sur le Locle-Schlegel et Berne. La marche et les correspondances de la plupart des trains sont aussi améliorées. Les tarifs ont subi de nombreuses modifications. En ce qui concerne le service des voyageurs et des bagages, elles sont en général la conséquence des mesures internes des réseaux intéressés.

Tourisme

Contre l'automobile. Le 3 mai, la landsgemeinde du canton de Glaris a repoussé la proposition d'accorder, pendant les mois d'été, la libre circulation des automobiles le dimanche, en restreignant la vitesse à 18 km. à l'heure.

STRESA ITALIE. LAC MAJEUR, Ligne, Grand Hôtel et des Iles Borromées
Hôtel de Luge, 500 chambres avec eau cour., 100 salles de bain priv., Golf 9 holes, 3 Tennis, Shooting rink. Grand jardin, parc. Saison 15 Mars-15 Nov.
Prop. Gio. Ital. des Grands Hôtels. Dir. A. Moreauval

Changements d'adresses des abonnés.

Nous prions nos abonnés qui se trouvent dans le cas de faire modifier leur adresse de nous en aviser pour le mardi au plus tard et de joindre à leur demande treize centimes en timbres-poste.

Dewar's
Verlangen Sie ihn in allen besten Spezial-Geschäften.

White
Whisky
JEAN HAECKY Importation S. A. Bâle
Dépositaires pour la Suisse.

Occasion!

Für kommende Saison offeriere grossen Posten
KENTIA- UND PHÖNIX-PALMEN
 in Kübeln bis 5 m Höhe, sowie Lorbeerzuege u. Pyramiden. / Tel. Birsig 2847
K. Dobler, Schänzli, Basel

REICHART & MAUERHOFER
 VORMALS SCHAUWECKER, REICHART & CIE. A.-G.
WEINHANDEL
SCHAFFHAUSEN
 Telefon Nr. 293

Spezialität: 119
FEINE LANDWEINE
 offen und in Flaschen. — Tiroler Qualitätsweine.

Berücksichtigt die Hotel-Revue-Inserenten

Rolladen
Rollalusionen aller Systeme empfiehlt als Spezialität

WILH. BAUMANN HÖRGEN

Hotel-Silber
 wird sehr gewissenhaft repariert und
wieder versilbert
KITSCHMANN GALVANISCHE ANSTALT
 KANZLEISTR. 126 ZÜRICH TEL. SEL. 67.37

Edel-Kunsthonig

garantiert rein, hohe Nährwert, vorzüglicher, billiger Ersatz für Bienenhonig
 Hergestellt nach dem Verfahren von Dr. I. Kautz
 Man verlange Gratismuster bei

Soc. Anon. Prodotti Industriali Lugano

WEINE
 Direkter Import
G. VASSALLI DELLA GADA & C'
 CAPOLAGO (Varesino)



Empfehle auf die Saison
 meine bekannten, vorzüglichen, mildgesalzenen

Spezialitäten:

Modellschinken gekocht ohne Bein	per kg. Fr. 6.—
ollschinken zum Kochen	Fr. 5.—
Delikatessschinken zum Kochen mit Bein	Fr. 4.80
harten Bauernspeck z. Rohessen o. Bein	Fr. 5.50
schönen Magerspeck zum Kochen	Fr. 4.20

Von 10 Kilo an franko
 Mit höflicher Empfehlung 148

Ant. Keller, Rauchfleischwaren Winterthur

WEINBAU WEINHANDEL
J. G. MATHIS-OLGIATI
 MALANS DAVOS-PLATZ



Oberkellner: Was? in einer Viertelstunde nochmals ein Mittagessen für 250 Personen servieren! Wer soll die Tische abräumen und die 250 Messer putzen?

Hotellier: Nur kein unnötiges Geräusch! Meine Tafel- und Dessertmesser sind mit rostfreien TAHARA-Stahlklingen ausgerüstet, die nicht mehr geputzt, sondern nur noch abgewaschen und abgetrocknet werden. Das Werk einiger Minuten.

Oberkellner: Aha! Das lässt sich hören!

Wenden Sie sich an Ihren gewohnten Lieferanten. Falls dort nicht erhältlich, geben auf Wunsch bereitwilligst Bezugsquellen bekannt die Allein-Fabrikanten

WENGER & Co., DELEMONT
 Aktiengesellschaft 72

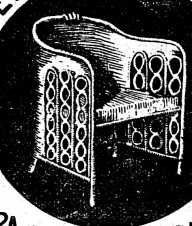
Seit dem 1. Februar 1925 bis heute
 haben wir **1695 Stück Original**
 „Celerina“ Toiletten verkauft



Beweis für gute Qualität
 hervorragende Schönheit u. Solidität

BOSSARD, KUHN & Co.
 ZÜRICH Sihlquai 75 LUZERN Güterstrasse 7

MODERNE KORB MÖBEL
FRIPA-WERKE-MURGENTHAL



Gut gepflegte, weisse und rote

Ostschweizer Weine

empfehlen höflich in Fässern und Flaschen
Verband ostschweiz. landwirtschaftl. Genossenschaften (V. O. L. G.) Winterthur

SPEZIALSEIFE
SPEZIALSEIFENSPAENE
SPEZIALSEIFENMEHL
 mit SALMIK- u. TERPENTIN-Gehalt sind unübertroffen.

Prima Referenzen, höchste Auszeichnungen. — Man verlange Offerten.

CHEMISCHE FABRIK STALDEN
 (Emmental)

Office Fiduciaire Ch. Légeret
 Montreux
 Grand Rue 73. Tel. 9.61

Bureau spécial de comptabilité pour l'hôtellerie.
 Installation, revision périodique, bilan, Assainissement. Prix modérés.

Huff

Hochfeine ZÜRICH SCHÜBLIG
 Spezialität in Dosen zu 5 und 10 Paar.
 Qualitäts-Vergleiche überzeugen!

RUFF ZÜRICH
 Telefon Seite 7740

Gebrüder Bayer, Fil. Luzern
 Tel. 2208 - Industriest. 5

Kühl-Schränke POLARIS

automatisch, ohne Motor, ohne Eis. Sehr niedrige Betriebskosten. Mehr als 1500 Apparate im Betrieb.

Goldene Medaille der I. Schweizer. Kochkunstausstellung Luzern. 102

A louer à Genève

Hôtel-Pension

ancienne renommée à proximité de l'Université et du Théâtre: pas de reprise, libre pour le 20 Juin. 31 chambres, chauffage central. Le mobilier pourrait être acheté à l'ancien locataire S'adr. de Roulet et Addor, 2 Pl. de la Synagogue, Genève. 5409



Rideaux & étoffes pitta & couvre-lits
Emile Eigenmann
 Téléphone 4067 St.-Gall.

CHOCOLADEN
COUVERTUREN

für die
Hotellküche

waren von jeher eine Spezialität der Marke

Sprüngli

A.G. LINDT & SPRÜNGLI
 KILCHBERG B. ZÜRICH

H. W. Schlichte's
Steinhäger

älteste und bestgeführte Marke. Liefern vorteilhaft die Depots

Frei & Sohn
 Davos-Platz 63

PIANOS ELECTRIQUES ORCHESTRIONS
 CATALOGUES GRATUITS & FRANCO

CHARRIÈRE & C^o
BULLE
 Fribourg

Persi

Halbe Arbeit

billiges Waschen

und die Wäsche

tadellos!

Henkel & Cie. A.G., Basel.
 D. 724 d 2

Porzellan, Glas, Waschgarnituren, Bestecke, en gros

Ferdinand Hurni

18 Pilatusstr. Luzern Pilatusstr. 18

Telephon 26.14 163 Gegründe 1852

Verlangen Sie meinen unverbindlichen Besuch

In seinem soeben erschienenen Werke „Organisation und Technik der Hotelbuchhaltung“ spricht Dir. J. Stehle das

TODESURTEIL des Hoteljournals

Wollen Sie mit dem schwerfälligen Hoteljournal und der „damit verbundenen enormen unproduktiven Schreibarbeit“ abfahren, so entschliessen Sie sich für die „Hospes“-Gästebuchhaltung für welche glänzende Anerkennungen vorliegen. Prospekt durch den Hospes-Verlag, Buchdruckerei und Linieranstalt Müller, Gstaad (Bern):

Arco-Gardasee. Pension zu verkaufen

im Betrieb, mit Inventar, netterhaltenshalber zu ca. 60,000 Fr., inzig günstig gelegen in eigenem Park mit Tennisplatz, Grosser Wintergarten, Weinbau und Gemüsegarten. Anfragen unter Chiffre E. A. 2751 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

MARIAGE

Jeune hôtelière, Suisse, 28 ans, ayant position assurée, fils unique de famille fortunée, sans connaissances lui convenant, désire connaître, en vue de mariage, une Demoiselle de 22 ans à 26 ans, fille d'hôtelier ou de commerçant, au caractère et physique agréable, catholique et de situation en rapport. Prière de joindre photographie à correspondance. Ne répondra qu'à lettres s'adressant à son père, prière de s'abstenir. Discretion absolue. Ecrire sous N. T. 2744 à la Revue suisse des Hôtels, Bâle 2.

Großes Restaurant

an bester Lage in grossem Industriort der Ostschweiz ist eventuell sofort zu vermieten

Nur im Wirtschaftswesen gut erfahrene, kapitalkräftige Reflektanten wollen sich melden unter Chiffre A. 1. 2743 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Vertreter

auf Provision. Offerten unter N. E. 2739 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Zu kaufen gesucht:

kleiner, guterhaltener Bar-Tisch und Liquor-Schrank, sowie einige Sessel oder Fauteuil für Bar. Offerten unter P. K. 2749 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Hôtels Office S.A. à Genève

Fondé en 1902. Hu c'est l'intermédiaire pour l'achat, la vente et la location d'hôtels, Expériences, estimations, arbitres ex. d'habilement et vérifications de comptabilité, Inventaires, Procurements de directions et gérance avec apport. Renseignements divers voir communiqué. Siège Social: 4 Rue Follot. Direction: Hôtel Le Roseate Genève. Téléphone Stand 1930.

Seltene Gelegenheit! Sofort zu verkaufen:

In einer sehr verkehrreichen Strasse der Altstadt Luzern, wäre ein kleines HOTEL gesandheitshalber sofort zu verkaufen. Kaufpreis mit sämtlichem Mobiliar, Küllerrichtung und Warenvorrat beträgt Fr. 176,000.—, Anzahlung Fr. 30,000.—

Bei grösserer Anzahlung und guter Bürgschaft wäre noch etwas billiger. — Offerten gefl. unter O. F. 4156 Z. an Orell Füssli, Annenchen, Zürich, Zürcherhof. 4930

Für Jahresstelle gesucht: 2te Etagen-Gouvernante

(mit Aushilfe am Buffet, wird angelernt, wenn keine Praxis) bei gutem Gehalt. — Anmeldungen mit Zeugnissen und Photo nebst Gehaltsansprüchen an Hotel Kurhaus Davos, Davos-Platz.

Spezialfabrik für Hotel-Aufzüge

jeder Art.

5 Patente schützen unsere Ausführung

Aufzüge - Fabrik

Schindler & Cie., Luzern

Gegründet 1874

Zu verkaufen

In schönster Lage eines bedeutenden Fremdenparks eine komfortabel eingerichtete

Hotel-Besitzung

mit entzückender Jahreswirtschaft, Kaufpreis Fr. 100,000.—, Anzahlung nach Uebereinkunft. Ankauf durch G. Schwarz & Cie., Liegenschaftsvermittlung und Verwaltung in Thun, Unterbühl, Telefon 337.—. Jeden Dienstag im Café „Simphonie“ an der Aarberggasse in Bern anzutreffen, P 1103 T 5477

100/105/220 cm m. 2 Schiebetüren

100/105/220 cm m. 1 Schiebetür

100/100/215 cm 100/ 90/215 -

100/ 90/215 cm 100/100/215 -

Record

ferno

LUX

Börse

„Antiphon“

die patentierten schalldichten

Telephon-Kabinen

Die schalldichten Telephon-Kabinen „Antiphon“

sind patentiert im In- und Ausland und haben sich stets bestens bewährt, was die vielen ersten klassen Referenzen des In- und Auslandes und die versuchten Nachahmungen beweisen. Neuestes Patent mit Schiebetüren; geräuschoschall, Kabinen, Türen, Wandungen etc. „Antiphon“

leichter Gang; Störungen ausgeschlossen. — Spezialfabrik für schalldichte Telephon-Kabinen, Türen, Wandungen etc. „Antiphon“

Zur beginnenden FREMDEN - SAISON

empfehlen wir zum Selbstunterricht und als Nachhilfe:

Der bereedte Engländer Fr. 2.30,

Der bereedte Franzose Fr. 2.30,

Der bereedte Italiener Fr. 2.—,

„1000 Worte Englisch“ vollständig Fr. 5.65

Prell & Cie. Buchhandlung Kramgasse, Luzern

Neuzeitlicher VOGA

Hotel-Gasherd mit 35 Wärmraum

H. VOGT-GUT A.-G., ARBON

Kurhaus u. Badehotel

ob Rodensee 700 Meter über Meer, per sofort zu verpachten

Sehr grosse, gedeckte Terrasse mit wundervoller Aussicht, geräumiges Restaurant, prächtiger Speisensaal, 64 Fremdenbetten, 20 Dienstbetten, Dependence, mit sämtlichem dazugehörigem Mobiliar, 24 Zellen für Schwefelbäder, Elektrohydrotherapieanlage, eigene Schwefel- und Trinkwasserquellen, grosse Parkanlage. Jahresbetrieb. Sehr günstiger Pachtpreis. Tüchtige, seriöse und kaulionfähige Reflektanten belieben sich zu melden unter Chiffre S. R. 2746 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Un grand Hôtel

comprenant fonds de commerce et immeub. e. situé dans une des plus belles stations thermales des Vosges; en pleine exploitation. Situation magnifique et d'avenir; riche clientèle; tout confort moderne. 180 chambres de maitres et corridors; 43 salles de bains agencées; eau courante dans toutes les chambres. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Viol notaire à Cannes (A. M.) 5487

A remettre à Genève

Pension d'étrangers, 1er ordre, 33 chambres.

Hôtel de 60 chambres.

Hôtel avec café-restaurant, 25 chambres en location. S'adr. Régie David, 7 R. Mt. Blanc, Genève. 5483 (P 21573 X)

Bekannthschaft

wünscht seriöser, rechtschaffener Hotelier, 27jährig, mit ausgezeichneten Ausseren, mit katholischer, intelligenter, netter Tochter aus guter Familie mit leberstarkem, gutem Charakter, Netter Erscheinung und Vermögen erwünscht. Strengste Verschwiegenheit wird verlangt und zugesichert. Offerten mit Bild erheben unter Chiffre M. A. B. 14,650 postlagernd. Bräunten. 27326

ZENTRAL HEIZUNGEN

Ventilations-, Trocknungs- und Warmwasserbereitungsanlagen

MOERI & CIE LUZERN

Tüchtiger solider Metzger

mit prima Zeugnissen, Deutsch u. Französisch sprechend, sucht Stelle in Hotel oder Bahnhof-Buffet. Offerten unter Chiffre O. F. 8996 A. an Orell Füssli Annenchen, Basel 1. 4923

Fremden - Pension

mit 28 Betten, Centralheizung, Garten etc. — Offerten unter Chiffre K. N. 2745 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Pension

Von alleinastehender Dame mit allen nötigen Fachkenntnissen, wird eine erstklassige

mit zirka 30-40 Betten, in bekanntem Kurorte mit Sommer- und Winterbetrieb, vorläufig mietweise zu übernehmen gesucht. Offerten mit abhören Angaben und Bedingungen unter Chiffre Uc. 3642 Y. an Publicitas Bern.

Neuzeitlicher VOGA

Hotel-Gasherd mit 35 Wärmraum

H. VOGT-GUT A.-G., ARBON

Hotel TESSIN

mit 45 Fremdenbetten, bestrennommiert. Renoviert und neuer Anbau, neu möbliert

zu verkaufen

Grössere Anzahlung notwendig. Eventuell Tausch gegen Jahresgehalt. Offerten sub Chiffre DC, 5445 an Publicitas, Lugano. 5486

Station d'été - A vendre, pour cause de décès

Gérant

Grosses Volkskhaus in der franz. Schweiz sucht per sofort oder nach Uebereinkunft tüchtigen Géranten zur Leitung des Restaurants und Cercles (Vereinshaus). Offerten mit Referenzen und Ansprüchen an Postfach 10428, La Chaux-de-Fonds. 5487

Guterhaltene, verzinnte MILCHKANNEN

mit Deckel, geeignet für Küchenschaffeln, Futtermitteltransport oder Aufbewahren von Vorrat weil Mäuse- und Staubfänger. Röhrenposten für Tennisplätze mit und ohne Geflecht verkauft billig Alb. Wey, vom Schlüssel, Emmenbrücke (Luzern). 7747

Die letzten Errungenschaft der Kältetechnik

bildet eine

„Glacia“ - Kühlanlage

Bezüglich Leistung, Betriebssicherheit und einfacher Bedienung unerreicht. Verlangen Sie kostenlose Offerten und Lagerbestände

Ad. Sulger, Dipl. Ing., Maschinen- u. Apparatefabrik Bucerat Freigutstrasse 4, Zürich.

COGNAC J & F MARTELL

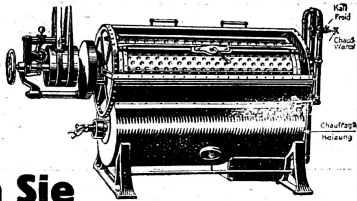
PRODUIT NATUREL des vins récoltés et distillés dans la région de COGNAC

Demandes dans tous les Hôtels & Restaurants de 1er ordre la qualité „Cordon Bleu“ cognac ayant 35 ans d'âge garantie.

A.-G. Möbelfabrik Horgen-Glarus in Horgen

Vorteilhafteste Bezugsquelle in MOBILIAR

für Restaurants, Cafés, Speisesäle, Vestibules etc.



Prüfen Sie

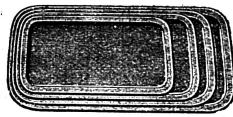
ob die Anschaffung einer modernen Wäscherei-Anlage für Ihr Haus nicht von großem Vorteil wäre. Die Erfahrung zeigt, daß durch Ersparnis von Arbeitskraft und Zeit, durch verringerten Wäscheverschleiß, sowie durch Besorgung der Gastwäsche, die Anlage gut rentiert. Erste Referenzen aus Hoteliers-Kreisen. — Bevorzugen Sie in eigenstem Interesse das vorteilhafte Schweizer Qualitäts-Produkt. — Wir stehen mit jeder Auskunft zur Verfügung.

Ad. Schulthess & Co.

Wäschereimaschinen - Fabrik
Zürich 8, Mühlebachstraße 62/64

H. RIVINIUS, ZÜRICH 1

Fraumünsterstrasse 14
Papier-maché-Waren en gros, sowie diverse
Hotel-Bedarfsartikel



Ihr Hotel ist stets besetzt

wenn Sie in Ihren Zimmern Waschtische
mit fliessendem temperiertem Wasser haben

BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH

Aktien-Gesellschaft
Fabrik sanitärer Einrichtungen



Votre hôtel sera toujours au complet

si des lavabos avec eau courante et tem-
pérée sont installés dans toutes vos chambres

BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH

Société Anonyme
Fabrication d'appareils sanitaires

Als Nachspeise



Früchteconserven

Lenzburg

Mirabellen
Herzkirnschen
Reineclauden
Zwetschgen ganze

eine Freude für den Gast:

weil schmackhaft und bekömmlich

ein Vorteil für den Hotelier:

weil ausgiebig und billig.

PAPAGEI
für Parkett-, Linoleum-,
Inlaid- und Terrazzo-
böden

hat nur Dauerkunden.

E. GRÜNIG, ZÜRICH
Weinbergstrasse 25. - Telefon Hott. 44.36

RUFF

Unentbehrlich
für Hotels, Restaurants,
Kantinen und für jeden
Haushalt sind unsere
hochfeinsten
WIENERLI
in Dosen
à 5 Stk.
Qualitäts-Vogelbraten
überzeugend

RUFF ZÜRICH
Telephon 066.1740

**ORIENTALISCHE
TEPPICH-REINIGUNG**
NACH NEUEM SPEZIAL-VERFAHREN

ENTSTAUBEN
ENTFLECKEN AUFDAMPFEN
STOPFEN FÄRBERN

F. DEGEN NEU-ALLSCHWIL
TELEPH. 231

Hotel- u. Restaurant- Buchführung

Amerik. System Frisch

Lehre amerikan. Buchführung
nach meinem bewährten System
durch Unterrichtsbücher. Hunderte
von Anerkennungen. Garantie
für den Erfolg. Verlangen
Sie Gratiasprospekt. Prima Referen-
zen. Richte auch selbst in Hotels
und Restaurants Buchführung ein.
Ordnungsmässige Bücher.
Gehen auch nach auswärts.

Alle Geschäftsbücher für
Hotels auf Lager.

H. Frisch, Zürich I Bücherexperte

Ältestes Spezialbureau der Schweiz
gegr. 1899 156

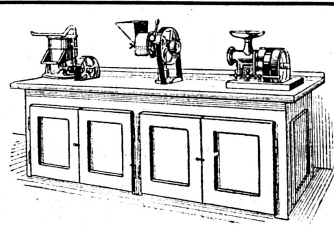
Schütz

Leinenweberei
E. Schütz & Cie.
Wasen i. E. (Bern)
Telephon 31

Das Vertrauenshaus für Hotel-
und Restaurant-Wäsche. Aus-
gezeichnete Handweberei, Rasen-
bleiche. Verlangen Sie unver-
züglich bestmögliche Offerte.
(H 794 10) 2563

Englisch in 30 Stunden

beliebige Sprachen lernen man nach
interessanter und leichtfaßlicher
Methode durch brieflichen
Fernunterricht
Erfolg garantiert - 500 Referenzen.
Spezialschule für Englisch
"Rapid" in Luzern 50
Prospekt gegen Rückporto.



MODERNE

Küchen-Maschinen

finden Sie stets vorrätig bei

CHRISTEN & Cie., Marktgasse 28, BERN
Kostenvoranschläge gratis. 116

WOHLNICH'S
**MÖBEL-POLITUR
RADIKAL**

das beste zur Reinigung, Aufhellung und Er-
haltung aller polierten, lackierten und gebürsteten
Möbel. J. H. 4510 Z.

Preis bei 1-2 Liter . . . per Liter Fr. 12.-
bei minimal 3 Liter . . . per Liter Fr. 10.-
Musterflasche 200 Gramm . . . Fr. 3.50

Erhältlich in Drogerien u. Farbwarenhandlungen
oder direkt durch Chem. techn. Laboratorium G. Wohlrich, Zürich 6.

ZUR FRÜHJAHRSSKUR. BIOMALZ

Zu verkaufen:
Schönes, total konkurrenzfreies
u. öko. Frequenz zunehmendes

**Bahnhofhotel-
Restaurant**

an grösserem Industrie- und Ver-
kehrsplatz. Einnahmen 120.000
Fr. Locament Fr. 12.000 und
extra 5000 Fr. Miete. Preis
295.000 Fr. und 50.000 Fr. An-
zahlung. 27215

Rosenberger-Grabher
Romschhorn.

Goldfries Murtimann
Käse-Export
Luzern

liefert drei- und vierjährige
vollreife

Sbrinz-Käse
(armesan)

Formen im Gewichte von 20-30
Kilo à Fr. 3.25 per Kilo, 645
(P 50 Lz)

Sbrinz-Käse
(armesan)

Formen im Gewichte von 20-30
Kilo à Fr. 3.25 per Kilo, 645
(P 50 Lz)

Kaufgesuch
Gutgehendes
Hotel-Restaurant

wird von solventem Käufer
zu kaufen oder zu mieten
gesucht. Offerten
schl. an Transpostfach
507, Bern. 4929

**Friturepapiere
Tortenpapiere**

sehr vorteilhaft bei

**Maison Wap
Lausanne**

Tee
134 Filialen

**Hotels und
Restaurants**

in allen Größen und Preislagen
vermittelt diskret und vorteil-
haft, die altbekannte Firma
MACKE KOSLER Liegen-
schaftsbureau in Otten Schweiz.
Verbandsmitglied. Bestand 500
bis 600 Aufträge zur Auswahl
und wird jedem Käufer sowie
Verpächter korrekte Behandlung
zusichern. Auswählte gratis
Aufnahmen von allen Lie-
genschaften werden vom pri-
mären und verlässlichen
An- und Verkauf sich di-
rekt an unsere Firma zu wen-
den. **MACKE-KOSLER** Otten,
Zürichfeldstr. 5 Tel. 261 706

Die beliebten
**Bischofszeller
Confitüren**

Überall zu haben

Conservenfabrik Bischofszell, Tobler & Co. (A.G.)

Zu verkaufen unter besonders
günstigen Bedingungen in Ar-
gentines bei Chamoni, alt-
renommiertes, in blühendster
Tätigkeit befindliches und voll-
ständig mobilisiertes

HOTEL

Hohler Ertrag zugesichert, Aus-
kunft durch Postfach 50, Mon-
treux. (P 13579 M) 3161

**Zeiss-
Fernrohr**

130 mm., für Aussichtspunkt ge-
eignet, zu verkaufen. Anfragen
unter Chiffre W. R. 2737 an
die Schweizer Hotel-Revue,
Basel 2.

Pianist

sofort gesucht, für erstklassiges,
feines Hausorchester in Zü-
cher Grossrestaurant. Muss pri-
ma Solist, sowie geübter und
erfahrener Ensemblespieler sein.
Offerten sind zu richten an das
Eidgenössische Arbeitsamt, Abt.
Arbeitsnachweis, Bern.
(O 2340 Z) 3154

SCHEMA
pour la
Comptabilité d'hôtel
par A. Egli et E. Stigeler

Guide pour hôteliers, avec modèles
des livres employés dans la com-
ptabilité d'un hôtel, 11 fascicules.
Prix fr. 7.50. (Port de rembour-
sement 65 cts) En vente à la

Revue Suisse des Hôtels, Bâle
et aux librairies.

Kaufgesuch

Seriöses Hotelierpaar sucht
gut geführtes **Hotel** (Jah-
resgeschäft) mit ca. 35-50
Betten, od. Bahnhof-Restau-
rant in Stadt od. grösserem
Verkehrszentrum der deut-
schen Schweiz. Grössere
Anzahlung kann geleistet
werden. — Offerten unter
Chiffre H. R. 2734 an die
Schweizer Hotel-Revue
Basel 2.

Zufolge besonderer Umstände
verkauft wir einen

Kühlschrank

180x160x80 cm Aussemass
mit massiver Kühlung, 1900
Cal, ständige Leuchtung, Gef.
Offerten erbeten unter Chiffre
H. 2926 St. an die Schweizer
Annoncen A.G., St. Gallen,
(H 2926 St.) 2748

Herr, 41 Jahre, mit lang-
jähriger, Baktoriologie, bekannt
mit der deutschen, engl.,
franz. u. holl. Sprache,
sucht in

Höhen-wort

(1000 M. und höher) Be-
schäftigung als Volontär
in Hotel- oder Pensions-
betrieb, zwecks Erlernung
event. Übernahme des-
selben. Gef. Offerten un-
ter Chiffre OF 6622 Lz an
an Orell Füssli-Annoucen,
Luzern. 4912

la. Künstlertrio

(Klavier, Violine, Violoncello)
sucht für Juli und August (ca.
6 Wochen) Engagement in nur
erstklass. Hotel, Offerten mit
Angaben über Dienst, Honorar
etc. erbeten unter Chiffre Z. A.
1356 an Rudolf Mosse, Zürich.

Geschäftliche, repräsentable
Vertrauensperson
gesetzt. Alters. im Wirtschaft-
wesen erfahren, sucht Ver-
trauensposten in besserem Re-
staurant. Offerten unter OF.
3947 Z. an Orell Füssli-Annou-
cen, Zürich, Zürcherhof.
(OF. 3308 Z) 4931

**Chalumeaux
hygienes**

Carious 1" m. Fr. 4.50,
steils Lager.

H. Rätzer, Dintikon No. 23,
(Aargau). 2750s

Association vinicole

Corsier (Vaud).
A vendre vin 1923 et nouveau
1924 ter chov.

Conditions avantageuses.
(P 23417 L) 5458

Internationaler Hotel- und Re-
staurant-Fachmann, Maître d'hô-
tel, England, Frankreich und
Holland, Direktor und Organi-
sator, energisch, zielbewusst,
Kaufmann, der machbar mit
Erfolge Grossbetriebe geleitet
und hochgearbeitet hat, sucht
passende Saison, am liebsten
Jahresstelle als

**Hotel- od. Restaurant-
Direktor**

in erstem Hause od. als Stütze
des Patrons. Alter 40 Jahre,
Grösse 1.82 m. Eintritt sofort.
Offerten gefl. unter Chiffre R.
2.782 an die Schweizer Hotel-
Revue, Basel 2.

**Infolge
des starken Leserkreises
ist die „Hotel-Revue“ ein
praktisches Insertions-
Organ**

**Sbrinz-
Reibkäse**

vollreife, erstklassige Ware, ga-
rantierter Reibkäse, verpackt im
Anschlitz von 5 kg an zu Fr.
3.50 per kg, ganze Laibe (Zürka
24-26 kg) zu Fr. 3.30 per kg
ab Station Luzern. Al. Am-
stutz & Meyer, Kolonialwaren,
Hirschenstrasse 16, Luzern. 265s

**Schweizer
Hotelier-Verein**

Zentralbureau

Vorrätige Hotel-Geschäfts-
bücher:

Receptenbücher (Hotel-
journal, Main courant)
Rekapitulationsbücher
Kassabücher
Memoriale
Hauptbücher
Bilanzbücher
Konto-Korrentbücher
Unkostenbücher
Journal-Hauptbücher
Gästebücher (für kleinere
Pensionsbetriebe)
Kellerkontrollen
Fremdenbücher
Bonbücher

Mässige Preise!

Musterbogen gratis zur
Einsicht.